

international

SINCE 1989

N°1677 | Jeudi 1er octobre 2026 | 20 pages €7 \$8

Le crash de Kenge

Faits, questions, réponses



Le Let L-410, avion de transport bimoteur, conçu pour se poser sur des pistes courtes, rudimentaires ou non aménagées (terre, gazon). DR.



548632 898755

LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.

Le crash de Kenge : les faits, les questions, les réponses

Un exercice s'impose après le crash de Kenge, auquel s'emploie Le Soft International, de manière aussi rigoureuse que possible, dans cette édition spéciale, loin des influenceurs et des récits délirants qui se multiplient à travers le monde, établir les faits, poser les questions, tenter de leur trouver des réponses.

Après le crash au-dessus de la ville de Kenge, chef-lieu de la province du Kwango, à 266 kms de la capitale Kinshasa, dans l'espace Grand Bandundu, survenu le vendredi 25 septembre 2026, aux environs de 14:05', qui a ôté la vie à toutes les personnes qui se trouvaient à bord, sans laisser un survivant, au total, dix-sept personnes dont quatre membres de l'équipage, un enfant qui ne figurait pas sur le manifeste de passagers, deux lieutenants-généraux des Forces Armées Congolaises, FARDC, le lieutenant-général Joseph Mutombo Katalay Tiende, premier président de la Haute Cour militaire et le lieutenant-général Lucien-René Likulia Bakumi, auditeur général des FARDC, des enquêtes ont été ouvertes, celle du BPEA, le Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation, celle du ministère de la Justice, ordonnée par le ministre d'État et garde des Sceaux Guillaume Ngefa Atondoko, celle de la Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, dont une délégation du Conseil d'Administration se rend sur le site, à Kenge, mais aussi sur des aéroports à proximité, Masimanimba, à 111 kms du lieu de la tragédie, mais aussi



Elles figurent parmi les personnes que le crash de Kenge a tragiquement ôté la vie le vendredi 25 septembre 2026. DR.

Bulungu, Kikwit, Bandundu Ville, province du Kwilu, après l'observation du deuil de trois jours décrété par le Gouvernement. « Il nous faut laisser les autorités provinciales et toutes les personnes qui pourraient être sollicitées éventuellement, passer ce moment d'intense douleur nationale partagée, avant d'aller à leur rencontre et parler plus aisément », confié le président du Conseil d'Administration, le professeur Honorable Tryphon Kin-kiey Mulumba à un média. Pour le

Conseil d'Administration de la RVA-SA, le but de l'enquête consiste à comprendre comment ce crash est arrivé, si les plateformes aéroportuaires les plus proches gérées ou pas par la RVA-SA, ont joué un rôle quelconque ou auraient joué un rôle dans cette tragédie, notamment si la piste de la ville de Kenge, FZCS, qui mesurait initialement 930 mètres de long avec une surface en gravier, insignifiante voire inexistante aujourd'hui parce que spoliée par les origi-

naires - la RVA-SA ayant été déguerpie de Kenge, du fait du pouvoir local - a pu jouer dans ce drame.

ÉTABLIR LES FAITS.

Il s'agit aussi de s'enquérir de la situation de plusieurs autres plateformes de la contrée et de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin qu'une telle tragédie ne puisse plus se reproduire. En attendant toutes ces enquêtes - et la lecture des données de la boîte noire qui en diront plus mais dont l'analyse com-

plète et le décodage approfondi peuvent prendre plusieurs mois - il reste aujourd'hui à établir autant que possible les faits, de poser les questions qui se multiplient chaque jour qui passe au sein de l'opinion, de tenter de donner des réponses possibles. C'est à cet exercice que Le Soft International s'emploie, de manière aussi rigoureuse que possible, dans cette édition spéciale, loin des influenceurs et des récits délirants, qui se multiplient à travers le monde.

Les faits qui s'imposent par les questions. Quel type d'avion ce Let L-410 immatriculé 9S-GUC exploité par la compagnie aérienne Tracop Congo Aviation? Était-il en état de voler? Pouvait-il voler dans cet espace? Oui, à en croire l'AAC, l'Autorité de l'Aviation Civile, qui est un établissement public administratif et technique qui régit et supervise la sécurité et la sûreté de l'aviation civile. La météo avait-elle imposé sa loi? Le commandant de bord et le copilote

étaient-ils qualifiés? Étaient-ils en capacité de prendre les commandes ce jour-là? Oui, à en croire là aussi l'AAC. Qu'est-ce qu'il s'est passé dans le ciel de Kenge ce vendredi 25 septembre 2026 aux environs de 14:00'? Le Let L-410 était-il en détresse? L'avion avait-il été touché par un tir ennemi? Est-il vrai que l'avion a survolé plusieurs fois le ciel de la ville de Kenge - mieux, que cherchait-il en survolant autant la ville de Kenge? -

(suite en page 3).

Le crash de Kenge, ces questions qui taraudent

(suite de la page 2).

alors que le plan de vol déposé, transmis et validé auprès des services de la circulation aérienne à l'aéroport de Ndolo indiquait le routing Ndolo-Kikwit-Ilebo et retour qu'il avait donc décollé de Kikwit pour se poser à Kinshasa sur la piste de Ndolo où il est basé et d'où il avait décollé le matin et donc qu'une escale à Kenge n'avait pas été prévue ? Etc.

Les questions qui taraudent et éclairent la tragédie. Sur l'ordre de mission signé par le Vice-premier ministre en charge de la Défense et des Anciens combattants, Guy Kabombo Mwadiamvita, il est question d'un déplacement depuis Kinshasa-la capitale du pays, dans la ville de Kikwit, province du Kwilu, par véhicule (s), donc par la voie routière, la nationale n°1. Aller de Kinshasa à Kikwit par la voie aérienne, une piste spoliée, lotie, accidentée, menacée par une érosion, laissée à l'abandon, depuis des années, par des vols commerciaux, est sans doute possible mais prendre la route - une distance de 516 kms - sur la nationale n°1 où l'on glisse, et qui est sans doute la plus belle avenue du pays - est certainement de loin plus agréable même si cela vous fera passer 5 à 6 heures de route contrairement aux 45' que vous font passer les airs mais les paysages magnifiques que l'on traverse et qu'on admire, arrange tout. Qui a donc poussé - qu'est-ce qui a poussé - une délégation des plus hautes autorités de la justice militaire du pays à préférer prendre le ciel plutôt que la nationale n°1 ? Sur le plan des principes de la sécurité, est-il possible, est-il prudent, de faire partir dans une même mission officielle de ce rang, mieux, dans un même trajet et en même temps, deux autorités au sommet de la justice militaire,



Basée à Goma, la compagnie Tracep Congo Aviation se vantait d'être le leader dans l'aviation. DR.

qui ont, en plus, des prérogatives différentes, l'une chargée des enquêtes et de faire les réquisitoires, de proposer la sentence, l'autre chargée de délibérer et de dire la loi, prononcer la sentence, qui peut ne pas correspondre à la demande du procureur ?

LA COMPAGNIE TRACEP VISÉE. Qui a amené - qu'est-ce qui a justifié - une telle décision de les réunir dans une même délégation, de les faire décoller à bord d'un même avion ? N'est-ce pas en cas d'accident, courir le risque de faire décapiter la plus haute instance de la justice militaire?

Les réponses qui aident à mieux se faire une opinion. Ce Let L-410 est un avion de fabrication tchécoslovaque dont le premier vol a eu lieu le 16 avril 1969 et dont la mise en service s'est faite entre 1971 et 1974. La compagnie Tracep Congo Aviation qui l'exploitait a connu dans le passé plusieurs accidents dont certains mortels. Des accidents aussi en sé-

rie n'auraient-ils pas alerté les autorités du secteur pour des décisions idoines? Olivier Upenji Chombe, le Directeur général de cette société de droit congolais basée à Goma, dans le Nord-Kivu qui «œuvre dans l'aviation à titre principal et de façon secondaire dans l'agriculture, commerce, élevage et pêche», et qui prétend être, écrit la société sur son site tracepcongo.com, «le leader du transport aérien en République Démocratique du Congo, en offrant des services de qualité, sécurisés et adaptés aux besoins de nos clients», est-il si puissant au point qu'aucune décision n'ait été prise à son encontre pour des tels faits ? A-t-on voulu attendre la décapitation de la plus haute justice militaire du pays pour tenter de faire trembler cet homme? Qui en porte - ou en portera - la responsabilité ? N'est-il pas grand temps que les têtes commencent à tomber ? Si le Let L-410 a survolé plusieurs fois

la vile de Kenge, ce n'était pas pour chercher une piste où se poser ? On entend certains dire pourquoi ne s'était-il pas posé la n°1, oublie-t-on que Kenge est une ville, et comme dans toutes les villes du pays, elle vit le phénomène qui frappe les esprits, celui des « Wewa », ces taxis-motards qui peuplent les rues et avenues des villes ? Si le Let L-410 s'était posé sur la n°1, n'aurait-on pas assisté à une hécatombe ? Ce pilote dans ce cas n'aurait-il pas évité de rééditer l'exploit du 8 janvier 1996, survenu sous le ministre des Transports Alexis Thambwe Mwamba, sur le marché Somba Zigida lorsqu'un avion-cargo de type Antonov An-32B surchargé, qui n'avait pas réussi à prendre de l'altitude lors de son décollage à Ndolo adjacent, a fini sa course en s'écrasant directement au milieu de la foule compacte du marché, faisant le bilan de plus de 300 à 400 morts, outre plus de 500 blessés, ce qui en a fait l'une des catastrophes aériennes les

plus meurtrières de l'histoire impliquant des personnes au sol? Mais que dire de ces autorités - provinciales ou des Affaires foncières et de l'Habitat - qui avaient permis le lotissement et l'envahissement d'une emprise aéroportuaire ? Il reste à élucider le mystère d'un ordre de mission indiquant une voie et qui s'est exécuté autrement. Les plus hautes autorités de la justice militaire du pays étaient-elles coincées par le temps et l'affrètement du Let L-410 n'avait-il pas coûté plus cher au Trésor public ? Finalement, cette décision, en coûtant la décapitation de la plus haute autorité de la justice militaire, n'aura-t-elle pas été la pire des décisions? Sur le plan des principes de la sécurité, faire voyager simultanément deux autorités au sommet de la justice militaire dans le même trajet est techniquement possible, mais fortement imprudent. En matière de protection des institutions et de gestion des risques, cette pratique contre-

dit un principe fondamental de sécurité. Sur le principe de la continuité de l'État et du service, le concept clé ici est la redondance. La sécurité institutionnelle exige qu'en cas de catastrophe (accident d'avion, attentat, incident routier grave), la chaîne de commandement ne soit pas entièrement décapitée. Si le n°1 et le n°2 d'une même institution hautement stratégique voyagent ensemble, un seul événement tragique peut neutraliser instantanément la direction de la justice militaire. Cela crée un point de défaillance unique, une vulnérabilité majeure pour la sécurité nationale. Sur le niveau de menace lié à la fonction, la justice militaire traite des dossiers hautement sensibles : sûreté de l'État, haute trahison, terrorisme, discipline des armées et crimes de guerre. Les magistrats et hauts responsables militaires sont des cibles de choix pour des forces hostiles. Regrouper deux cibles de très haute valeur dans un même

espace (un avion, un hélicoptère, un convoi routier) multiplie l'impact d'une attaque tout en simplifiant la logistique des assaillants. Quant aux règles standards de sécurité, qui ne sait que dans la plupart des États et des armées modernes, des protocoles stricts (souvent non publics) interdisent ou limitent fortement le voyage simultané de dirigeants clés. Le Président et le Vice-Président ne voyagent jamais ensemble. Le cas des États-Unis où le Président et le Vice-Président ne voyagent généralement pas dans le même véhicule ou dans le même aéronef par mesure de sécurité. Raisons de cette règle? La continuité du pouvoir, de l'État, éviter qu'un même accident ou attentat ne décime simultanément les deux têtes de l'exécutif. Moyens de transport distincts. Aux États-Unis, le président voyage traditionnellement à bord d'Air Force One, tandis que le Vice-Président utilise l'appareil Air Force Two. Il reste qu'il s'agit d'une règle non absolue, il n'existe pas d'interdiction formelle ou de loi stricte l'interdisant totalement, mais simplement une consigne de sécurité et une tradition fortement recommandée. Le ministre de la Défense et le Chef d'état-major devraient éviter, lors des crises, des trajets communs. Par extension, le Président de la Haute Cour Militaire et l'Auditeur Général devraient voyager séparément. Mais si des contraintes opérationnelles ou politiques extrêmes obligent ces autorités à voyager ensemble, cela doit s'accompagner d'un dispositif de sécurité exceptionnel (brouillage, escorte lourde, itinéraires secrets, etc.). Cependant, sur le plan strict de la doctrine de sécurité, la séparation des trajectoires reste la seule option prudente.

D. DADEI ■

La longue liste de crashes de Tracep Congo Aviation

Olivier Upenji Chombe, le Directeur général de la compagnie Tracep Congo Aviation, société de droit congolais basée à Goma, dans le Nord-Kivu, qui se présentait jusqu'ici comme le patron d'une entreprise qui «œuvre dans l'aviation à titre principal et de façon secondaire dans l'agriculture, le commerce, l'élevage et la pêche», et qui prétendait être, écrit la société sur son site tracepcongo.com, «le leader du transport aérien en République Démocratique du Congo, en offrant des services de qualité, sécurisés et adaptés aux besoins de nos clients», n'est-il pas trop puissant dans le pays ?



Crash d'un avion sur la piste de l'aéroport de Kavumu, à Bukavu, intervenu le 12 février 2012. DR.

Malgré tant d'accidents et de crashes, l'homme n'avait jamais à ce jour été inquiété. Selon certaines sources du secteur, Olivier Upenji Chombe - un Congolais originaire de la province d'Ituri, Bunia - ne disposerait d'aucun avion en son nom. Par contre, selon ces mêmes sources, qui restent à confirmer, cet homme d'affaires aurait obtenu auprès de l'AAC, l'Autorité d'Aviation Civile, une licence d'exploitation de transporteur aérien, en fait, un certificat de transporteur aérien (CTA), autorisation officielle qui permet à une entreprise d'effectuer des services de transport aérien public de passagers, de courrier ou de fret. Et, du coup, poursuivent les mêmes sources, l'homme «négocierait à prix d'or» la venue dans le pays - de provenance souvent du Kenya - et l'exploitation d'aéronefs. Cette opération

n'aurait jamais réussi sans la mise en place d'un système de corruption ou l'usage d'un parapluie politique. Certains noms haut placés sont cités...

CINQ ACCIDENTS EN TROIS ANS.

Le crash du 25 septembre à Kenge semble être un crash de trop. Un article paru sur le site @BANKABLE signé par Timothée Manoke, portant le titre «Transport aérien : Tracep Congo suspendue après cinq accidents et incidents en 3 ans», paru mardi 29 septembre 2026, mis en ligne à 11:41', modifié le même 29 septembre 2026, à 16:01', écrit : «Sur instruction du Vice-Premier ministre chargé des Transports, Jean-Pierre Bemba, le certificat de transporteur aérien (CTA) de Tracep Congo Aviation a été suspendu le 26 septembre 2026, au lendemain du crash meurtrier

survenu près de Kenge, dans la province du Kwango. La décision de l'Autorité de l'Aviation Civile (AAC) entraîne l'arrêt des opérations de la compagnie sur l'ensemble du territoire national jusqu'à nouvel ordre. Un message adressé aux services du régulateur ordonne également l'immobilisation de trois appareils exploités par Tracep : un ATR 42 immatriculé 5Y-RNW, un Cessna 208B 5Y-NFY et un Short 360 7Q-ERC. La mesure intervient après l'accident du 25 septembre impliquant un Let 410 UVP immatriculé 9S-GUC». Puis : « Série d'événements depuis 2024. Le crash de Kenge intervient après au moins quatre autres accidents ou incidents impliquant des appareils exploités par Tracep Congo Aviation depuis son entrée en activité en septembre 2023. Le premier évé-

nement recensé remonte au 5 avril 2024. Un Cessna immatriculé 5X-MAL, exploité par Tracep, avait raté son atterrissage à Mahagi-Zale, dans l'Ituri, après un vol en provenance de Bunia. Aucun décès n'avait été signalé, mais plusieurs occupants avaient été blessés. Le 24 janvier 2025, un Let L-410 immatriculé 9S-GEO avait effectué une sortie de piste lors de son atterrissage à Wamaza, dans le Maniema, après un vol en provenance de Bukavu. Le BPEA avait ouvert une enquête sur cet événement. Le 27 juillet 2025, un Cessna Caravan C208 immatriculé 5Y-LJM avait à son tour effectué une sortie de piste à l'aéroport de Bunia. Selon les informations publiées, l'appareil effectuait un vol en provenance d'Aru et aucun décès n'avait été enregistré. Un accident plus grave est survenu le 24 juillet 2026 (à Katchungu, ndlr). Un

Let L-410 immatriculé 7Q-GMR, exploité par Tracep, avait disparu après avoir décollé de Beni pour un vol cargo. L'équipage avait signalé la perte d'un moteur avant d'indiquer un déroutement vers Walikale. L'appareil avait ensuite été retrouvé dans une zone boisée. Le copilote était décédé et deux autres membres d'équipage avaient survécu». Puis : « Régulation en question. L'immatriculation malawite de cet appareil a par ailleurs fait l'objet d'interrogations dans une enquête du média PIJ Malawi (qui se présente comme le «Leading investigative journalism platform in Malawi exposing corruption, promoting transparency and accountability»/ Principale plateforme de journalisme d'investigation au Malawi, qui dénonce la corruption et promeut la transparence et la responsabilité), écrit : «le représentant chargé de l'appareil avait

demandé plusieurs mois avant l'accident à ne plus en assumer la responsabilité. Le 7Q-GMR aurait néanmoins continué à figurer au registre malawite et à opérer en RDC sous cette immatriculation. La suspension décidée après le crash de Kenge intervient donc au terme d'une série d'au moins cinq accidents et incidents recensés depuis avril 2024. Pour les quatre événements antérieurs, l'AAC n'a pas fait de communication publique. De même, si certains événements ont donné lieu à des enquêtes du BPEA, les conclusions détaillées n'ont pas été rendues publiques. La suspension du CTA ouvre désormais une nouvelle phase. Elle restera en vigueur, selon le ministre des Transports, jusqu'à la fin des enquêtes menées par le BPEA. Leur publication, ainsi que les éventuelles conclusions sur la navigabilité des appareils,

les procédures de maintenance et les responsabilités opérationnelles, seront déterminantes pour comprendre les causes du crash de Kenge et apprécier la surveillance exercée sur la compagnie avant la décision du 26 septembre».

IL A UNE BONNE COUVERTURE.

Il faut vraiment se poser comment cet homme a réussi à ce jour à passer sous les mailles du filet. Après le crash au-dessus de la ville de Kenge qui a tant ému le pays, la région et le monde avec la mort des plus hautes autorités de la Haute Cour militaire calcinées - le lieutenant-général Joseph Mutombo Katalayi Tien-de, premier président de la Haute Cour militaire, le lieutenant-général Lucien-René Likulia Bakumi, auditeur général des Forces armées des FARDC - par quel miracle le puissant homme d'affaires de l'Ituri, Olivier Upenji Chombe, saura se tirer d'affaire ? Il reste que des sources dans la partie orientale du pays signalent sa présence au Kenya, un refuge bien choisi. Le Kenya de William Samoei Ruto, l'actuel président kenyan, n'entretient pas de bonnes relations avec Kinshasa. C'est au Kenya, à Nairobi, sous William Samoei Ruto, que la rébellion de l'AFC de Corneille Nanga Yobeluo est née - avec pompe - et qui a aussitôt rejoint le M23 à Goma. Après une réaction de Kinshasa, William Samoei Ruto avait invoqué la liberté qui règne au Kenya. Si la justice congolaise venait à réclamer l'extradition d'Olivier Upenji Chombe, il est certainement peu sûr de s'attendre à une réponse positive de William Samoei Ruto ou de ses services. Bis repetita.

D. DADEI ■

Le phénomène d'envahissement et de lotissement des pistes aériennes par des puissances financières

Est-ce l'absence de crainte de l'État, l'esprit de liberté citoyenne ou, à l'inverse, une forme d'insoumission ou d'anarchie, de désordre, de chaos systémique qui régnerait dans le pays?

Que dire ? «L'homme est un loup pour l'homme» (homo homini lupus), nous apprend Thomas Hobbes, décrivant l'état de nature sans État comme une guerre de tous contre tous nécessitant le Léviathan. «Hors de l'État, point de liberté », Jean-Jacques

Rousseau dans l'esprit du Contrat social, où l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté... Que ne voit-on pas au Congo? Toutes les tragédies que l'on vit viennent de l'absence de l'État, de cette absence de crainte de l'État.

UNE ALERTE DATANT DE 2023. À chaque pluie qui tombe, des morts dans nos villes. Les inondations urbaines transforment les pluies en tragédies suite à des infrastructures inadaptées et d'une urbanisation mal contrôlée, canalisations engorgées, constructions à risque avec des habi-

tations érigées dans des zones inondables ou sur des lits de rivières. À chaque vue de navire, des morts s'ensuivent. Les naufrages répétés sur le fleuve, les rivières et sur les lacs qui en-deuillent de nombreuses familles, surcharge des embarcations, navigation de nuit, absence de sécurité, manque de gilets de sauvetage et mauvais état des navires qui aggravent le bilan des drames. À chaque passage d'un véhicule sur nos routes, il faut tout craindre, insécurité, anxiété, attente face à un danger imminent. La Régie des Voies Aériennes-Société Anonyme, RVA-SA, n'avait de

cesse d'alerter. Le 26 avril 2023, par un courrier (n° réf. RVA/DG/2.20.1/1214/2023) adressé au Procureur général de la République près la Cour de Cassation, un directeur de la RVA-SA, Alexis Sangi Matanda, faisant l'intérim du Directeur Général en mission, alertait les autorités du pays. Copie de la correspondance réservée au Premier ministre, Chef du Gouvernement, à différents ministres du gouvernement national (Intérieur et Sécurité, Justice et Garde des Sceaux, Portefeuille, Urbanisme et Habitat, Transports et Voies de communication, Affaires

foncières) et à d'autres responsables du pays (Directeur de cabinet du Chef de l'État, Conseiller Spécial du Chef de l'État en matière de sécurité, Administrateur général de l'ANR, Agence Nationale de Renseignement, Président du Conseil d'Administration de la RVA-SA mais à des gouverneurs de province (à Bukavu, Bandundu Ville, Boende, Bunia, Gbadolite, Gemena, Goma, Inongo, Isiro, Kabinda, Kalemie, Kananga, Kenge, Kinshasa-Gombe, Kisangani, Kindu, Kolwezi, Lisala, Lubumbashi, Lusambo, Matadi, Mbandaka, Mbuji-Mayi, Tshikapa).

Référence du courrier : Accusé de réception à un courrier de la RVA-SA dénonçant «l'envahissement et la spoliation de nos Concessions sur la plupart des plate-formes aéroportuaires à travers tout le pays». Le courrier transmettait «le tableau exhaustif des plateformes aéroportuaires selon les derniers rapports qui me sont parvenus». La RVA-SA a-t-elle eu une suite ? Face à des puissances financières et politiques, la société commerciale, propriété de l'État Actionnaire Unique, n'a fait que perdre des procès et par-tout (ci-dessous). **ALUNGA MBUWA**

AÉROPORTS ET AÉRODROMES DE LA RVA-SA SPOLIÉS

N°	Aéroports et Aérodromes	Type de spoliation	Mesures préconisées
01	Aéroport International de Kinshasa/N'djili	Piste 06, construction anarchique des maisons à côté du VOR/DME Piste 24 : Construction anarchique des maisons	- Clôturer l’aéroport ; - borner ; - délocaliser.
02	Aéroport International de Lubumbashi/Luano	Spoliation des servitudes aéronautiques	- Clôturer l’aéroport ; - borner ; - procéder à la suppression des obstacles artificiels.
03	Aéroport de Goma	Service aéronautique	
04	Aéroport de Ndolo	- Construction des immeubles ; - Construction de station-services ; - Construction d’une banque ; - Construction d’un marché dans l’axe de la piste ; - Des panneaux de signalisation dans le troué d’envol ; - Spoliation des servitudes aéronautiques.	- Délocaliser : bâtiments qui franchissent la limite, il faut baliser ou détruire ; - Le marché ainsi que les panneaux ; - Supprimer les obstacles artificiels.
05	Aéroport de Kindu	Construction anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
06	Aéroport d’Isiro Matari	Construction anarchique	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
07	Aéroport de Kolwezi	Construction anarchique	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
08	Aéroport de Mbuji Mayi	Spoliation	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
09	Aérodrome de Lisala	Construction anarchique	- Clôturer l’aéroport ; - borner - Supprimer les obstacles artificiels.
10	Aérodrome de Basankusu	Occupation illégale de deux appartements cédés à la RVA-SA en 1984 par la MOPAP	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
11	Aéroport de Gbadolité	Constructions anarchiques	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
12	Aérodrome de Kenge	Le gouverneur a décidé de déplacer l’aérodrome vers un autre site en vue de construire un marché et un bâtiment qui va abriter l’Assemblée provinciale.	
13	Aérodrome de Manono	Conflit entre la RVA-SA et l’Église Méthodiste Unie.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Dossier au Tribunal de paix de Manono.

Les aéroports du Congo spoliés sans modération

14	Aéroport de Bukavu	Constructions anarchiques. Spoliation des servitudes et d’emprises aéroportuaires.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
15	Aéroport de Muanda	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
16	Aérodrome de Beni Mavivi	Constructions anarchiques	- Remplacement de bornes détérrées ; - Clôturer l’aérodrome.
17	Aéroport de Kananga	Constructions anarchiques ; Spoliation des servitudes.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
18	Aéroport de Bandundu-Ville	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
19	Aérodrome de Buta	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
20	Aéroport de Bunia	Constructions anarchiques. Spoliation des servitudes et aéroportuaires.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
21	Aérodrome de Kikwit	Constructions anarchiques/ Spoliation d’emprises.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
22	Aérodrome de Lusambo	Constructions anarchiques/spoliation d’emprises.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
23	Aérodrome de Kongolo	Constructions anarchiques/spoliation d’emprises.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner - Supprimer les obstacles artificiels.
			- Supprimer les obstacles artificiels.
24	Aérodrome d’Inongo	Constructions anarchiques/spoliation d’emprise.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
25	Aéroport de Kalemie	Constructions anarchiques ; Spoliation des servitudes aéroportuaires.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
26	Aérodrome de Tshumbe	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
27	Aéroport de Kolwezi	Constructions anarchiques ; Spoliation des servitudes aéroportuaires.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
28	Aéroport de Mbandaka	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner ; - Supprimer les obstacles artificiels.
29	Aéroport de Gemena	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
30	Aéroport de Butembo	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
31	Aérodrome de Kahemba	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
32	Aérodrome de Nioki	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
33	Aéroport de Bumba	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner
34	Aérodrome d’Ilebo	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.
35	Aérodrome Basankusu	Constructions anarchiques.	- Clôturer l’aéroport ; - Borner.

Prenez-le dans les librairies du monde

Trouvez votre exemplaire à la fnac.com, amazon.com ou dans les librairies congolaises

Quand un acteur politique majeur
de l'intérieur dévoile les arcanes du pouvoir congolais



Parution le 22 janvier 2026. Format 140x210 mm, 448 pages, 20€ TTC contact presse : Anne Testuz anne@atestuz.com tél : 0664190065
Éd. © Le Cherche-Midi, 92 avenue de France, 75013, Paris seviceclients@lisez.com Composition : Facompo Dépôt légal : Janvier 2026 ISBN 978-2-7491-8537-8

Quand le système de communication s'enfonce dans une crise jamais connue à ce jour dans le pays

Revu, corrigé, complété.

Vérité toute crue, connue de tous, banalisée par tous : aujourd'hui au Congo, il n'existe pas un texte qui soit lu sur une radio, rendu sur une télé, publié dans un journal version papier, diffusé ou repris sur un site en ligne sans qu'il n'ait été préalablement payé par un client.

S'il est payé par «un client», c'est signe qu'il y a un but recherché. Le but peut être d'informer le Congolais et l'étranger d'un événement quelconque mais le texte peut aussi poursuivre un but martial, chercher à nuire un concurrent, à faire mal à un adversaire, à régler des comptes quelconques. Mais si le devoir du journaliste consiste à préalablement vérifier, mieux, à contrevérifier l'information qu'il a sous les yeux, ce qui l'oblige déontologiquement à commencer par se documenter sur la source, le média qui a transmis « l'information » ou l'individu qui a fait la déclaration ou tenu des propos («Who says What to Whom in Which channel with What effect»; «Qui (dit) quoi (à) qui (par) quel moyen (avec) quel effet», les sept questions élémentaires de l'Américain Harold Dwight Lasswell qui fondent une information et rappellent la méthode antique du QOOCCP (connue comme l'Hexamètre de Quintilien datant de l'époque de Jésus-Christ), au Congo d'aujourd'hui, le journaliste s'astreint à ce devoir premier, se passe d'une rigueur morale, professionnelle, éthique, déontologique. Il publie «l'information», empoche les billets de banque et l'affaire s'arrête là. Mais si une personne s'est sentie visée par cette «information» diffusée et qu'elle se présente au média qui a diffusé cette information ou généralement à un média qui n'aurait pas diffusé l'information controversée, pour faire valoir un démenti ou un recadrage, pratique déonto-



WhatsApp, Facebook, X, TikTok, Messenger, sont les géants du Web qui dominent le flux d'information mondial. DR.

logiquement, professionnellement, légalement, condamnable, il lui faut à son tour mettre la main à la poche et sortir des billets de banque. Ce qui fait l'affaire du média, du journaliste... Le droit de réponse - une disposition planétaire légale qui permet à quiconque est nommé ou est désigné dans un média de faire publier gratuitement sa propre version des faits par l'envoi au responsable de la publication d'un texte cadré sans avoir à prouver un préjudice ou une erreur - n'a nullement lieu au Congo. Le fait pour un journaliste de réclamer un paiement pour diffuser une information non commerciale viole gravement l'éthique du métier. En déontologie, cela s'apparente à de la corruption ou à du chantage vénéral. Toutes les chartes professionnelles interdisent formellement de monnayer une publication ou une rétention de nouvelle.

OÙ EST LA VIE DEMAIN? Plutôt que d'informer le public en toute neutralité, au Congo, le journaliste choisit de vendre son pouvoir d'influence. Accepter ou exiger de l'argent pour traiter un sujet c'est trahir sa mis-

sion fondamentale. Il y a là corruption et vénalité. Utiliser sa position pour soutirer de l'argent détruit la confiance du public envers les médias. Quel rôle des instances d'autorégulation ? Existence-elles au Congo ? Ne devraient-elles pas condamner fermement ces pratiques qualifiées pénalement sous d'autres cieux d'extorsion ou de chantage et impliquer des poursuites judiciaires ? Certes, l'avènement des réseaux sociaux - WhatsApp, Facebook, X, TikTok, Instagram, Messenger, etc., ces géants du Web qui dominent le flux d'information mondial, etc., des médias en ligne et d'information en continu qui fournissent l'actualité 24:00' sur 24:00', à la télé, à la radio, sur le web, etc., se caractérisant par des flashes répétés - les Breaking News de CNN -, des directs permanents et des analyses en temps réel, a transformé le paysage médiatique mondial en imposant le paradigme de l'immédiateté. Cette mutation profonde a forcé les médias traditionnels à réinventer leurs modèles économiques, leurs formats éditoriaux et leur rapport au public. Cette mutation qui marque tant le Congo, donne tant

d'insomnies à tant de personnes sur terre, a-t-elle été repensée, fait-elle débat quand ce nouveau monde fait l'objet de restrictions croissantes dans de nombreux États pour son addiction ? Entre impératifs de sécurité nationale, lutte contre la désinformation et la protection des mineurs, la régulation de ces plates-formes est un enjeu politique majeur à l'échelle planétaire. N'est-ce pas là l'origine de cette crise du système de communication congolais qui s'enfonce à un niveau jamais atteint à ce jour allant jusqu'à transformer la scène politique à une scène de théâtre, qui fait dégoûter la pratique politique à la population ? Jamais l'insulte facile, l'injure puérile, l'insulte répugnante, vulgaire, misérable, les dénominations non étayées, les diffamations quelconques que parfois rien n'explique ou ne justifie et qui sont souvent des mises en scène n'avaient été aussi sorties et atteint un tel niveau d'agressivité extrême, touchant à la vie privée ou intime, une telle escalade de diffamation ou de polarisation du débat public au point de conduire la population à une perte

de confiance envers les institutions traditionnelles. Et quand cette escalade verbale se déroule dans un contexte que connaît le Congo avec la présence sur le territoire national des forces armées étrangères d'occupation, décidées de jamais s'en aller, ne faut-il pas y voir une stratégie de campagne déployée par ces ennemis, une main noire ? Face à des tels dégoûts et des tels dégâts, doit-on toujours continuer à se vanter du niveau de sa démocratie et de la liberté de parole dont les Citoyens tireraient profit ? Lorsque les mécanismes d'autorégulation d'une profession - qui certes sont dépourvus de réels pouvoirs de sanction légale ou de contrainte physique - échouent à faire respecter leurs règles déontologiques, ne faut-il pas faire intervenir le système judiciaire pour restaurer l'ordre public et protéger les tiers, à savoir, les Citoyens ? Mais cette responsabilité n'incombe-t-elle pas avant tout à l'État, c'est-à-dire, au Gouvernement, au Parlement, aux institutions publiques, à la société civile qui devraient sonner l'alarme en l'espèce ? Pense-t-on que ce phénomène avec ses millions

de profils éparpillés dans le monde, cette prolifération massive et globale de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux qui se prennent pour des deus ex machina - des Congolais basés dans tel pays, logeant leurs sites dans tel autre et qui sont suivis par les Congolais qui s'en sont rendus malades au point d'être convaincus qu'ils ne s'en guériront jamais - pourrait-il disparaître demain comme par magie sans une étude scientifique menée aujourd'hui par l'élite pour en déceler les causes et leur trouver des solutions au moment où sur les médias, les journalistes eux-mêmes vantent tant les millions de \$US collectés auprès de leurs mentors ? Ne faut-il pas finalement réinventer la vie ? Il faut se poser la question s'il existe au Congo un régime d'aide à la presse privée comme il en existe ailleurs dans des régimes démocratiques. C'est le cas de la France par exemple où ces Fonds stratégiques pour le développement de la presse ou l'Aide à la Diffusion nés en 1796 visent à favoriser un certain pluralisme du paysage médiatique et à donner ses chances aux nouveaux titres et un choix réel aux lecteurs... **KKMTRY**

LA PRÉCISION DU FAIT
LA RECHERCHE DU DÉTAIL
LA PUISSANCE DU VERBE
LA FORCE D'UN MÉDIA.



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

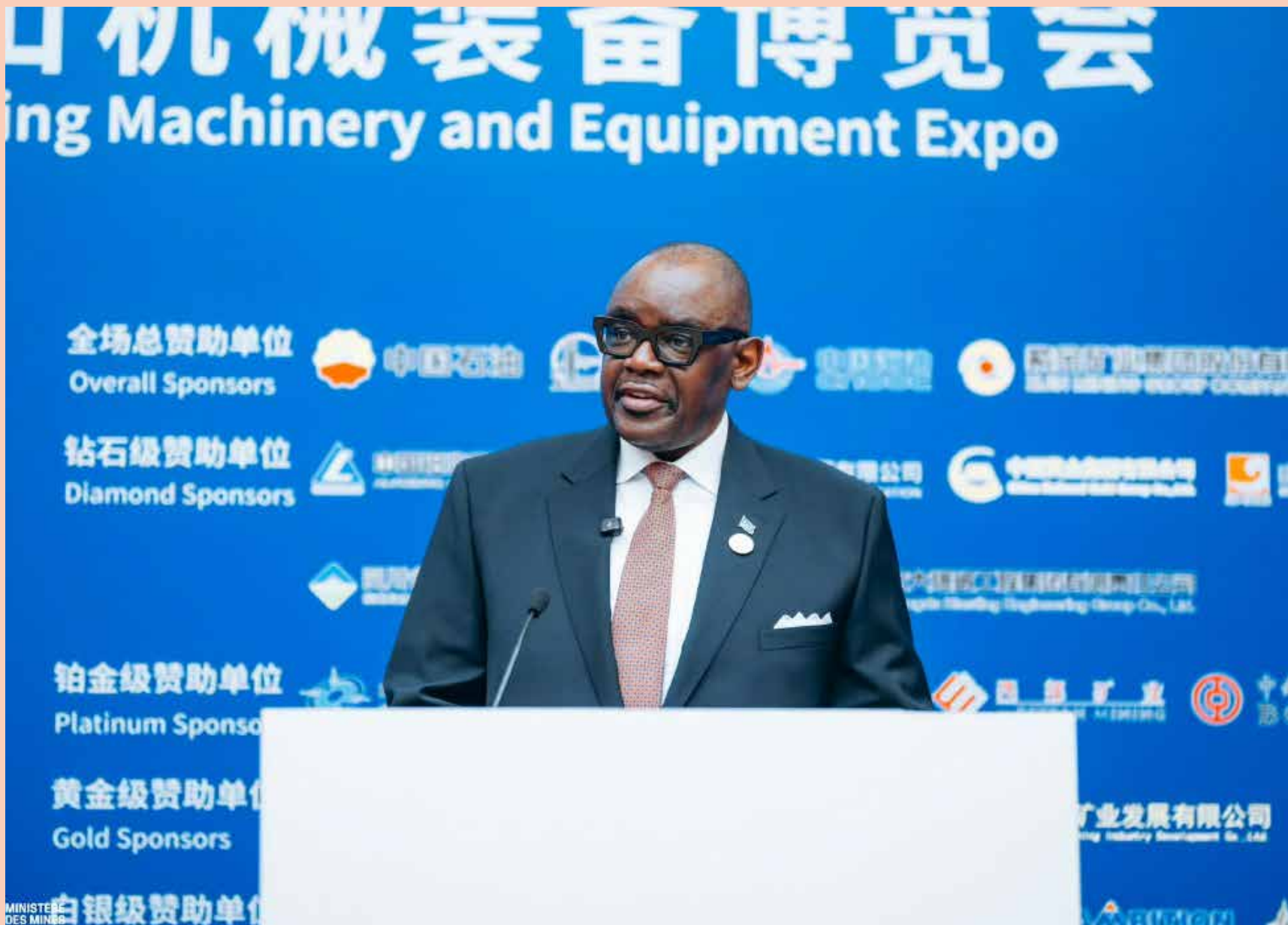
international

SINCE 1989

Le ministre Watum fait le plein en Chine

Et quand la coopération sino-congolaise séduit les participants à la XXVIIIème Conférence internationale minière de Chine, la China Mining Conference and Exhibition organisée du 10 au 12 septembre 2026 à Tianjin, en Chine, au Tianjin Meijiang International Convention and Exhibition Center.

À Tianjin, autrefois orthographiée Tientsin, nord-est de la Chine, environ 130 kms au sud-est de Pékin, lors de la XXVIIIème China Mining Conference and Exhibition, le ministre congolais des Mines, Louis Watum Kabamba, a porté l'ambition d'un Congo plus que jamais scandale minier, tourné vers la transformation et la création de valeur. Avec Louis Watum Kabamba, le Congo a mis en avant son incommensurable potentiel géologique tout comme ses incroyables opportunités d'investissement. Au Forum RDC-Chine organisé en marge de cette XXVIIIème Chine Mining, Louis Watum Kabamba a placé le cap et l'a défendu haut et fort : transformer localement, créer des emplois qualifiés, favoriser le transfert de technologies et développer les entreprises congolaises. Vision du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, portée par la Première ministre, Mme Judith Suminwa Tuluka, en faveur d'un secteur minier attractif, responsable et créateur davantage de valeur pour le Congo. Cette XXVIIIème édition de la China Mining Conference and Exhibition, organisée par l'Association minière de Chine (China Mining Association), guidée par le ministère chinois des Ressources naturelles et le Gouvernement



Le ministre des Mines Louis Watum Kabamba a pris part à la China Mining Conference & Exhibition. DR.

populaire de la municipalité de Tianjin, s'est réunie sous le thème «Coopération gagnant-gagnant, vert et intelligent». Elle a rassemblé des représentants de gouvernements, des dirigeants d'entreprises et des experts du monde entier autour de thèmes tels le développement de haute qualité de l'industrie minière, la construction de mines vertes et intelligentes, la restauration écologique des mines et l'intelligence des équipements. Plus de 650 entreprises nationales et étrangères ont pris part à cet événement annuel mondial de l'industrie minière. L'événement a, nul doute, permis au ministre congolais de renforcer des partenariats miniers du pays. En marge de la XXVIIIème China Mining, Louis Watum Kabamba a rencontré des personnalités du secteur minier avec qui il a échangé de manière constructive. On peut citer son homologue tanzanien, le ministre des Ressources minérales Anthony

Peter Mavunde. L'entretien entre les deux hommes d'État a porté sur le renforcement de la coopération minière entre leurs deux pays, le partage d'expériences ainsi que la valorisation des ressources minières.

LE PROJET DES ROCADES DE KINSHASA.

Un échange qui s'est inscrit dans la continuité de la démarche engagée en août dernier lors d'une mission congolaise partie en Tanzanie en vue d'explorer de nouvelles pistes de coopération dans le secteur minier. À Tianjin, Louis Watum Kabamba a aussi reçu les responsables des groupes miniers chinois engagés au Congo, dans l'espace Grand Katanga, dans la province de Lualaba, notamment ZIJIN Mining et CREC Resources. Les échanges avec ces partenaires ont porté sur le renforcement d'un mécanisme durable de coopération avec le ministère des Mines ainsi que sur l'état d'avancement de leurs différents pro-

jets dans le pays. Lors de cette rencontre, ZIJIN Mining a présenté l'état d'avancement de ses pro-jets, notamment COMMUS et le projet de lithium de Manono. Les investissements de ZIJIN Mining au Congo ont atteint environ 6 milliards de \$US. ZIJIN Mining détient, dans le projet Kamoakakula, immense complexe minier de cuivre dans la province du Lualaba, une participation d'un peu plus de 44 % dans cette immense mine de cuivre codétenue avec Ivanhoe Mines, comptant parmi les plus importants gisements cuprifères au monde. La firme chinoise détient aussi la mine COMMUS, située toujours dans le Lualaba, dont elle détient 67 % des parts. Cette exploitation produit d'importants volumes de cuivre et de cobalt (plus de 120.000 tonnes de cuivre et 2.000 tonnes de cobalt par an. ZIJIN Mining est aussi présente dans le projet de lithium de Manono, localité

minière de la province de la province de Tanganyika, capitale Kalemie, où elle explore et exploite un gisement majeur de lithium en roche dure, dont le démarrage de la production et de l'exportation a été lancé en milieu d'année 2026. À Tianjin, lors de Chia Mining Conference and Exhibition, le ministre s'est aussi entretenu avec les responsables de CREC Resources, l'autre firme chinoise active au Congo, filiale à 100 % du géant étatique chinois China Railway Group Limited, CREC. Au Congo, CREC Resources est l'un des acteurs miniers et d'infrastructures les plus stratégiques à travers le modèle de troc « ressources contre infrastructures ». Les activités et projets clés de cette firme au Congo s'articulent autour de plusieurs axes. Dans les actifs miniers majeurs (cuivre et cobalt), CREC Resources gère et détient des participations dans trois grandes exploitations minières de cuivre

et de cobalt, situées, elles aussi dans la province du Lualaba, la Sino-Congolaise des Mines, Sicomin S.A, une co-entreprise sino-congolaise emblématique et une exploitation de classe mondiale, au cœur des accords clés passés avec l'État congolais, la Compagnie Minière de Luisha, la COMILU SAS, la Minière de Kalumbwe-Myunga, MKM SAS. Située à Kolwezi, la MKM SAS produit du cuivre cathodique et de l'acide sulfurique. Dans l'énergie, précisément dans la Centrale hydroélectrique de Busanga. Opérée par la filiale Sinohydro, cette centrale four-nit l'énergie électrique indispensable pour alimenter les installations industrielles de la Sicomin et stabiliser le réseau de la région. Dans les projets d'Infrastructures Connexes aussi. En contrepartie des concessions minières, CREC Resources, via ses différentes filiales comme CREC 7 ou CREC 8, réalise des chantiers d'envergure nationale au Congo, en premier, le projet des

Rocades de Kinshasa qui a l'ambition de désengorger la circulation de la capitale. Il faut citer aussi des réseaux routiers provinciaux, dans l'espace Grand Kasai et le Tanganyika. CREC Resources est aussi présent dans des nouveaux développements initiés en 2026. Le gouvernement congolais a initié des discussions avec ce groupe chinois. Il veut confier à cette firme l'exploration et le développement d'un nouveau méga-projet de mine de cuivre situé dans la province du Kasai Oriental. Il s'agit du projet Mines de Cuivre du Kasai, MICKA, un méga-projet mené par la coentreprise entre China Railway Resources Universal et la Minière de Bakwanga, MIBA. Ce projet qui vise à produire entre 200.000 et 500.000 tonnes de cuivre par an est localisé dans les territoires de Miabi et de Kabeya-Kamwanga. Son volet énergétique est la Centrale hydroélectrique et solaire de 250 MW à 500 MW. Un projet qui présente trois enjeux économiques, ouvrir le Grand Kasai à l'industrie du cuivre, atténuer le déficit électrique local avec des infrastructures dédiées, générer des milliers d'emplois directs et indirects. Nul doute, avec la Chine, le Congo veut plus que jamais consolider ses partenariats en vue de mieux valoriser ses ressources et de créer davantage de valeur. À Tianjin, les participants à la XXVIIIème de la China Mining Conference and Exhibition la Conférence minière internationale de Chine, ont été séduits par l'apport du programme de coopération sino-congolais dans l'amélioration des infrastructures routières et minières modernes ainsi que par sa contribution au développement du Congo. Le président de China Railway

(suite en page 10).

Avec la Chine, le Congo consolide ses partenariats



Plus de 650 entreprises chinoises et étrangères ont pris part à Tianjin, à 130 kms de Pékin, cet événement annuel mondial de l'industrie minière. DR.

(suite de la page 9).

Resources (CREC Resources) Lu Heyou, a, dans son discours d'ouverture sur « Consultation, co-construction et partage : construire ensemble un nouveau modèle de développement vert et durable pour l'industrie minière mondiale », expliqué l'exploration et la pratique innovantes du plan de mise en œuvre global « Mines + Infrastructures + Énergie verte + ESG » que son groupe porte.

L'ENGAGEMENT DE CREC.

« Dans le processus de mise en œuvre de l'initiative « la Ceinture et la Route » de haute qualité, China Railway Resources tire pleinement parti de l'avantage de la chaîne industrielle complète de China Railway, en planifiant de manière intégrée le développement minier, l'amélioration des infrastructures,



le déploiement de l'énergie verte et la responsabilité sociale ESG comme un tout organique, fournissant au pays hôte une solution globale intégrée, réalisant ainsi une situation gagnant-gagnant entre les bénéfices commerciaux, le développement du pays hôte et les moyens de subsistance des communautés », a-t-il

développé. Pour Lu Heyou, l'expérience innovante de ce plan, montre que l'entreprise se concentre sur les minéraux clés tels que le cuivre, le cobalt et le molybdène et continue d'approfondir sa coopération dans les régions clés d'Afrique centrale et de Chine-Mongolie. « La mine de Sicomines, située en Ré-

publique Démocratique du Congo, est une mine de cuivre-cobalt moderne de classe mondiale, de très grande taille, intégrant l'extraction, le traitement, la fusion et la production d'acide par grillage, devenue un projet emblématique de la coopération minière sino-congolaise », a affirmé le président de China Railway Re-

sources. Son groupe a mis en œuvre au Congo, de manière innovante, le modèle de développement lié « Mines + Infrastructures » et de souligner que les projets d'infrastructures couvrent dix-sept provinces du pays, avec plus de 1.100 kms de routes construites, et la réalisation d'un grand nombre d'installa-

tions de services publics telles que l'approvisionnement en eau, des hôpitaux et des stades. Un projet qui fait bénéficier les fruits du développement à la population et reçoit les éloges du gouvernement et du peuple congolais. Lu Heyou a fait savoir l'engagement de CREC Resources à promouvoir l'aménagement intégré « Mine + Énergie propre ». Citant la centrale hydroélectrique de Busanga, située sur la rivière Lualaba, territoire de Lubudi, dans la province du Lualaba, qui représente environ un dixième de la production totale d'électricité du pays et permet de réduire les émissions de carbone de 1,1 million de tonnes par an. Elle résout le problème de l'approvisionnement énergétique dans les zones minières. Parallèlement, le président de China Railway Resources a expliqué l'engage-

ment de son groupe à promouvoir des projets de substance tels que l'amélioration de l'éducation, des transports et de l'agriculture, et à s'engager activement dans des œuvres de bienfaisance telles que la lutte contre l'épidémie, les secours en cas de catastrophe et l'aide à la scolarisation. Rien qu'au Congo, plus de 20.000 emplois ont été créés de manière cumulée, avec un taux d'emploi localisé de plus de 85%, stimulant concrètement l'emploi et l'augmentation des revenus de la population locale. Une coopération gagnant-gagnant verte et durable pour l'industrie minière mondiale. China Railway Resources espère approfondir les échanges avec tous ses partenaires pour créer un nouvel avenir de coopération gagnant-gagnant, verte et durable pour l'industrie minière mondiale.

D. DADEI ■

Des firmes congolaises résistent à la demande de Trump de blacklister Huawei

Ministère de l'Économie numérique, ministère de l'Éducation nationale, la Snél SA, etc., au Congo, des entités étatiques continuent de sceller des partenariats avec l'équipementier chinois Huawei-Société Anonyme mis à l'index par Donald Trump avec l'initiative Clean Network qui vise à écarter les technologies, applications et opérateurs chinois des infrastructures américaines et de celles des pays alliés. Washington accuse l'opérateur chinois d'espionnage des utilisateurs.

Mi-septembre, l'administration Trump s'est alliée le Libanais Africell pour contrer la domination du Chinois dans les NTIC sur le continent. Premiers États ciblés, l'Angola et le Congo (Kinshasa) où la firme compte le gros de ses 15 millions d'abonnés. Après un premier prêt de 100 millions de \$US obtenu en 2018 de Development Finance Corporation ex-Overseas Private Investment Corporation, OPIC, pour développer ses infrastructures de communication, Africell reçoit derechef un prêt de 99,6 millions de \$US d'Export-Import Bank of the United States, EXIM, pour financer l'acquisition de technologies auprès de fournisseurs américains et alliés. À la faveur d'une visite dans les locaux d'Africell à Luanda, il y a peu, la secrétaire d'État adjointe honoraire, Wendy Sherman, a soutenu que les pays recourant aux technologies de Huawei SA pouvaient compromettre leur souveraineté et leurs données. L'Angola de João Lourenço a, depuis, opéré un virage à l'Ouest dans le secteur des NTIC. Les technologies de HP, Nokia, Dell et Oracle jouissent d'un régime



Après mille difficultés administratives, le multi-milliardaire Elon Musk a fini par pénétrer le Congo. DR.

préférentiel qui ne dit pas son nom. Pour autant, Huawei détient encore environ 52 % du marché africain des infrastructures 5G et aurait fourni plus de la moitié des équipements 4G et 5G du continent, selon les experts Counterpoint Research.

ANGOLA D'ACCORD, LE CONGO TRAÎNE.

Allié fidèle, l'Angola bénéficie, en retour, d'importants investissements directs américains. Au 2 juillet 2026, soixante firmes américaines opéraient au pays de João Lourenço, notamment dans les télécoms, les énergies renouvelables, les BTP et le transport multimodal. Au Congo, l'appel de Donald Trump visant à écarter les technologies, applications et opérateurs chinois des infrastructures et projets soutenus par les États-Unis lambine pour porter écho. Les experts du ministère de l'Économie numérique ont été, fin 2025, au centre de formation de Huawei SA à Hangzhou, en Chine, pour solliciter la coopération entre le Congo et l'équipementier chinois dans le domaine de la formation en Intelligence Artificielle, IA, dans le cadre du Plan national du numérique 2026-2030 et de la première Stratégie nationale en in-



telligence artificielle. Les échanges ont porté sur la création d'une académie congolaise d'intelligence artificielle, un projet gouvernemental visant à former des spécialistes, soutenir la recherche appliquée et développer des solutions adaptées aux besoins locaux, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et des mines. L'Angola devrait compter parmi les exportateurs mondiaux du cuivre courant 2027, alors qu'au Congo, l'opinion publique accuse un certain pessimisme sur l'opérationnalisation du deal en troc, «mine-rai stratégiques contre sécurité». Quelques jours avant la mission congolaise au siège de Huawei SA, Donald Trump avait recommandé aux agences et autres

structures américaines de promouvoir à l'étranger les technologies étasuniennes dans l'intelligence artificielle, les centres de données, le stockage, le cloud et les réseaux. Le 23 mai 2025, un protocole accord fut signé entre le Congo et Huawei SA, portant sur le projet pilote de «village intelligent», destiné à améliorer l'accès à l'Internet, connecter les services publics locaux et former les jeunes aux compétences numériques. Huawei SA a aussi signé un protocole d'accord majeur le 10 avril 2025 avec la Société nationale d'électricité, Snél-SA pour la numérisation des services électriques au Congo dont la réduction des pertes techniques sur son réseau, l'amélioration des systèmes de facturation et optimi-

sation de la réponse à la demande des clients. Huawei SA a confirmé sa collaboration avec l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé, ARSP, pour intégrer des entreprises locales. Et pourtant, la stratégie américaine couvre désormais des domaines plus larges que les réseaux mobiles. Ces différents projets montrent que la concurrence ne porte plus seulement sur les équipements de téléphonie. Le Clean Network s'est élargi aux infrastructures de données, aux services numériques et aux solutions destinées à élargir l'accès à l'Internet, donnant à chaque fournisseur plusieurs points d'entrée dans les économies africaines, celles du Congo en l'occurrence. Depuis 2025, Washington mitraille l'équipementier chinois de lourdes sanctions technologiques, financières et diplomatiques à peine voilées. Quoiqu'en froid avec le premier milliardaire au monde, l'Américano-sud-africain Elon Musk qu'il menace «de rapatrier en Afrique du Sud», le président républicain Donald Trump encourage l'expansion de Starlink, société d'Elon Musk, pour contrer la position dominante chinoise sur le continent.

Starlink s'est employé, non sans succès, à reprendre le terrain abandonné, mi-décembre 2025, par le groupe suédois Ericsson, après plus de 25 ans de présence au Congo. L'équipementier européen s'est implanté au Congo, en 2000, avec un premier contrat d'environ 50 millions de \$US pour le déploiement du réseau GSM 900 de Celtel qui deviendra Zain puis Airtel. Au fil des années, Ericsson a doté diverses solutions de modernisation 2G, 3G et 4G, notamment à Vodacom. Mais l'équipementier suédois sera étouffé par Huawei SA sur le marché congolais le contraignant d'abord à des suppressions des postes avant de jeter l'éponge. Que ce ne fut pas facile pour Elon Musk au Congo. Dans un communiqué daté du 15 mars 2024, l'Autorité de Régulation des Postes et des Télécommunications au Congo, ARPTC, précisait que «Starlink n'a obtenu aucun titre d'exploitation pouvant lui permettre de fournir ses services d'accès à l'Internet ou tout autre service en RDC». Et de poursuivre : «Cela est de même pour les équipements de l'entreprise précitée qui n'ont pas encore fait l'objet d'homologation pour leur utilisation sur le territoire

national». Toute connexion à Starlink, vente ou utilisation des équipements de la société du milliardaire américano-sud-africain est même passible d'une peine d'emprisonnement allant d'un an à cinq ans et d'une lourde amende de plus de 100.000 \$US. Mais le 2 mai 2025, sans doute à la demande de Washington, l'ARPTC annonce avoir attribué une licence réseau et des services de télécoms à Starlink DRC SA pour 70,9 millions de \$US. Airtel Congo a, par la suite, lancé, le 14 août 2026, Starlink Mobile, le service Direct-to-Cell (D2C) issu du partenariat entre Airtel Africa et SpaceX annoncé en décembre 2025. L'opérateur veut ainsi permettre à ses abonnés de rester connectés dans les zones situées hors de portée de son réseau terrestre. Airtel présente le Congo comme le premier marché africain où Starlink Mobile fait l'objet d'un déploiement commercial. L'ARPTC a confirmé l'introduction de cette technologie, qu'elle présente comme une solution destinée à réduire l'isolement numérique et à améliorer l'accès aux télécommunications sur le territoire national. Le Direct-to-Cell permet à des satellites équipés pour les communications mobiles de fonctionner comme des relais cellulaires et de communiquer directement avec des smartphones compatibles. Son principal intérêt est de prolonger certains services mobiles au-delà de la couverture des antennes terrestres, sans nécessiter l'installation d'une antenne satellitaire classique chez l'utilisateur. Starlink pourrait également s'allier avec Vodacom et Africell. Il n'y a que la firme française Orange qui résiste au premier milliardaire au monde. Le Congo a l'obligation d'opérer un choix à temps utile.

POLD LEVI MAWEJA

À Bisie, une OPA inamicale s'opère sur un géant de l'étain

Tenke Fungurume Mining, TFM bis repetita ? Ça l'y ressemble. Américains (et Canadiens) se sont, de nouveau, essoufflés au bout d'un peu plus de cinq ans seulement à Bisie, important gisement et mine industrielle d'étain, de niobium, manganèse, diamant et or, situés dans le territoire de Walikale, au Nord-Kivu, troisième plus grand site au monde d'exploitation de l'étain.

Et pas seulement au Nord-Kivu, où Amphamin Bisie Mining-SA, ABM-SA, s'est installée. Voilà qui rappelle l'épilogue aventure anglo-saxonne dans TFM au bout d'à peine sept ans d'exploitation, les co-actionnaires majeurs, la société

américaine Freeport-McMoran vendait, en 2016, pour 2,65 milliards de \$US au chinois CMOC, et le Canadien Lundin Mining céda ses 30% des parts au Fonds d'investissement chinois, BHR Partners, pour 1,1 milliard de \$US, en prenant au dépourvu l'État congolais avec ses petits 20% d'actions.

RÉDUCTION DU CAPITAL. L'Assemblée générale extraordinaire de la société ABM-SA, tenue le 3 septembre 2026, a levé l'option de réduire son capital social dans les proportions de l'artisanat, de 107,97 millions de \$US à 21,74 millions de \$US correspondant à 20% des parts initiales. La société, redoutant visiblement de perdre tout crédit, a compressé la valeur nominale des actions, de 293 \$US à 59 \$US par action. ABM-SA soutient que cette «réduction du capital n'est pas motivée

par des pertes », mais ne dit rien de la réelle motivation. En une année, le capital d'ABM-SA a croulé comme une simple coopérative minière. Au 31 décembre 2020, alors que la firme ABM-SA était opérationnelle depuis le dernier trimestre 2019, la Cellule technique de coordination et de planification minière,CTCPM, notait que son actionnariat était composé de Alphamin Resources Corporation avec 85% des parts contre 10% à International Data Corporation of South Africa et 5% pour l'État congolais. Si son actif principal et opérationnel est (était) situé à Bisie, Alphamin Resources Corp. est, par contre, une multinationale dont le siège social est basé à Maurice (Grand Baie) et ses actions cotées à la Bourse de Toronto, TSX-V, au Canada et à la Bourse JSE, à Johannesburg en Afrique du Sud.

Tremont Master Holdings, TMH, un véhicule d'investissement lié au fonds américain de capital-investissement Denham Capital, y détenait environ 57 % des parts. Mais suite à la troisième guerre rwandaise d'invasion sous couvert de la rébellion de l'AFC/M23, mi-mars 2025, Alphamin Bisie Mining annonce une suspension de ses activités. Trois mois plus tard, Tremont Master Holdings, TMH, vend 56% de ses parts au groupe émirati International Resources Holding, IRH, pour près de 367 millions de \$US. Tremont ne conserve plus que 0,8 % du capital de la société minière. Trois mois plus tard, début septembre 2025, la société Alphamin Bisie Mining-SA écrit depuis son siège de Goma (sous occupation), dans la commune éponyme, au n°160, avenue Corniche du quartier Les Volcans, au Cadastre minier,

CAMI, sa volonté de renoncer au permis de recherche, PR n°5266, couvrant 42 carrés miniers soit 3.567,9 ha ou 35,7 km2, soit plus de dix-sept fois plus vaste l'État de Monaco. Le 9 octobre 2025, le CAMI donne son avis favorable. Le PR n°5266 a, depuis, été transformé en un permis d'exploitation, PE, n°13155 pour l'étain et l'or. Ce permis est valide jusqu'en 2045. Curieusement, dans son arrêté ministériel n° 0373/CAB.MIN. MINES/012018 du 24 avril 2018, donc sept ans plus tôt, le ministre des Mines Martin Kabwelulu Labilo indique qu'Alphamin Bisie avait hypothéqué ce PE n°13155 au bénéfice de la société Computershare Trust Company of Canada. Selon London Metal Exchange, LME, la tonne de l'étain sur le marché mondial se situe autour de 54.450 \$US, marquant une forte progression par rapport

à 2025 oscillant entre 33.000-34.000 \$US. Le marché profite d'une forte demande liée à la transition énergétique et à l'industrie électronique, combinée à des tensions sur l'offre mondiale. Et la Banque mondiale anticipe une consolidation du prix de l'étain à un niveau élevé en raison de l'augmentation des usages technologiques de l'étain (soudure, composants électroniques, énergies renouvelables). Alphamin Bisie mining-SA se réduit en peau de chagrin alors que le gouvernement congolais espère plus des investissements directs américains dans le cadre du contrat troc «Minerais stratégiques contre Sécurité». Fin avril 2026, la firme Copper Intelligence Inc. qui détient les droits sur le projet cuprifère de Butembo, annonce l'entrée au sein de son conseil d'administration, d'Enrique Prado dit

Ric, un ancien commando d'une unité des forces spéciales américaines engagée dans des combats de la jungle, qui a également travaillé pour la Central Intelligence Agency, CIA. Dans l'opinion, l'on croit que les États-Unis ont décidé de prendre le taureau par les cornes. Surtout qu'à la même période, John K. Hurley, sous-secrétaire au Trésor chargé de la lutte contre le terrorisme et du renseignement financier, a averti que « le département du Trésor n'hésitera pas à prendre des mesures contre les groupes qui empêchent les États-Unis et leurs alliés d'accéder aux minerais essentiels à notre défense nationale ». Washington avait même lancé un ultimatum jusqu'au 15 juillet 2026, aux troupes rwandaises pour quitter le Congo. Mais..., sur le terrain, rien de concret. Les Chinois sont aux aguets. **POLD LEVI MAWEJA ■**

À Tshinkolobwe, le Gouverneur découvre un poste de péage illégal

Jusqu'où ira la camorra chinoise dans la région du copperbelt congolais, l'espace Grand Katanga? Ce jour-là, le Gouv' du Haut-Katanga, la province hier citée comme le ventre du Congo, Martin Kazembe Shula, n'a pas su contenir son émotion.

Martin Kazembe Shula est resté de longues secondes bouche bée devant un sujet chinois qui s'est substitué à la fois, à l'Office des Routes et au Fonds national d'entretien routier, FONER, dans un carrefour sur la RN 38, à l'abri des regards mais passage obligé des camions remplis à bord de produits miniers en voie d'exportation. Kambove, à moins de 150 kms de Lubum-

bashi et 250 kms de Kasumbalesa, sur la RN 38, à la bifurcation des routes sablonneuses de Kilelabalanda, Miringi et Tshinkolobwe, le cortège du Gouv' est immobilisé devant un long filet comme on en voit sur une cour de tennis. C'est un poste de péage... qui n'est ni de la province ni du gouvernement central. Le poste a été improvisé, voilà plusieurs mois, par neuf individus de nationalité chinoise, tous en séjour irrégulier au Congo, dont le caïd fait le percepteur du péage. Seuls quatre disposent d'un passeport avec un visa de touriste expiré. Martin Kazembe Shula ne croit pas ses yeux. Des quittances délivrées par l'escroc chinois sont authentiques. Et l'homme s'en défend. « Le péage, c'est parce que nous arrosions la

route et jugulons les panaches de pous-sières », explique-t-il au gouverneur. Ses compères s'activent, en effet, à puiser l'eau des rivières environnantes pour arroser la voie qui ouvre sur le pays voisin, la Zambie.

LE GOUV' S'EN REMET À KINSHASA. Et la rémunération est à la hauteur de la laborieuse tâche. Les poids lourds et autres grands camions de marchandises paient 150 \$US au péage. Selon des témoignages, mille grands véhicules essentiellement des transporteurs miniers passent au quotidien au péage illégal des Chinois, sans compter le 1\$US pour les véhicules légers & berlines, des jeeps, des 4x4 et Pick-up paient 2 \$US et les grands bus de transport (+50 places) paient envi-

ron 5\$US. La bande de maffieux chinois bénéficient de l'appui de certains éléments de la police lourdement armés comme dissuader toute action réfractaire au péage. Ces policiers ont tous été arrêtés. Mais le Gouv' du Haut-Katanga a préféré s'en remettre à Kinshasa notamment à la Direction générale de migration, DGM, pour gérer le cas. Martin Kazembe Shula déplore la multiplicité des services et taxes dans des postes non reconnus ni par la province ni par le gouvernement central. À propos, le Comité de pilotage de la Commission permanente interministérielle chargée de la rationalisation de la parafiscalité, COPIRAP, n'a pas pu localiser 25 prétendues structures étatiques qui percevaient de l'argent au nom de

l'État. Le 18 septembre 2026, au Centre financier de Kinshasa, la COPIRAP a publié les résultats liminaires de la cartographie de la parafiscalité au Congo. Portée par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, sous la supervision du Vice-premier ministre en charge du Budget, Adolphe Muzito Fumutshi, et du ministre des Finances, Doudou Roussel Fwamba Likunde Li-Botayi, cette initiative vise à faire la lumière sur les prélèvements des organismes publics. Le constat indique que 96 experts ont inspecté 380 structures (soit un taux de couverture de 94 %) et répertorié pas moins de 1 072 actes générateurs de recettes. Sur le plan de recettes, la moisson financière paraît impressionnante, avec des prélève-

ments qui ont atteint 3 523,5 milliards de CDF en 2024 sous l'encadrement de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation, DGRAD. Cependant cette pléthore des services d'assiettes et la multiplicité des taxes, redevances et droits qu'ils impliquent profitent autant au Trésor public? L'accumulation d'actes parafiscaux entraîne souvent un morcellement des flux financiers au profit de structures autonomes, étouffant au passage le climat des affaires sous une lourdeur administrative asphyxiante. La dispersion des ressources entre des centaines d'organismes affaiblit la traçabilité des fonds publics au lieu de maximiser le budget général de l'État. Voilà sans doute pourquoi le gouver-

nement envisage d'élaguer ce maquis fiscal. Les travaux bilatéraux à venir devront déterminer quels actes maintenir, fusionner ou supprimer. Des prélèvements clés, notamment ceux liés aux visas d'offres d'emploi ou aux cartes de travail pour étrangers gérés par l'ONEM, pourraient ainsi être rapatriés directement dans le budget de l'État pour rationaliser la collecte et alléger la pression sur le secteur privé. Et pour autant, la DGRAD peine toujours à dépasser ses assignations. Reste des questions face à une telle situation. Par exemple, l'État n'est-il donc pas présent partout dans le pays au point où des étrangers en situation illégale prennent autant plaisir ? **POLD LEVI MAWEJA ■**

Le Ministère de l'Économie mobilisé sur la spéculation de prix du maïs à Mbuji-Mayi



La délégation du Ministère de l'Économie nationale dépêchée à Mbuji-Mayi reçue jeudi 17 septembre 2026 par le Gouverneur de la province du Kasai Oriental Jean-Paul Mbwebwa Kapo en la résidence officielle du Gouverneur. DR.

Sur instruction de Son Excellence Monsieur Daniel Mukoko Samba, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, une mission d'urgence a été dépêchée à Mbuji-Mayi afin d'examiner les causes de la

hausse du prix du maïs observée sur les différents marchés de la ville et de proposer des mesures de stabilisation. Il faut signaler que la délégation du Ministère de l'Économie nationale dépêchée à Mbuji-Mayi était composée notamment de deux Conseillers du Vice-premier ministre, Ministre de l'Économie nationale dont Julien Thienza et de deux experts du Fonds de régulation économique FOREC, Igor Kinyoki et Francesca Mwawatadi. La délégation a été reçue, jeudi 17 septembre 2026 à sa résidence officielle, par le Gouverneur de la province du Kasai Oriental, Monsieur Jean-Paul Mbwebwa Kapo.

Au cours de cette rencontre, l'Autorité provinciale a présenté l'état des lieux de la situation ainsi que les initiatives engagées par le Gouvernement provincial pour faire face aux pratiques spéculatives constatées sur le marché. À l'issue des échanges, M. Emmanuel M'Firi Kontin, Conseiller en charge du Contrôle économique et de la Surveillance des marchés - Chef de mission, a indiqué à la presse que la hausse actuelle du prix du maïs s'explique notamment par certaines difficultés

(suite en page 14).



Le Ministère de l'Économie aux côtés du Kasai Oriental dans les réponses aux préoccupations économiques



La délégation du Ministère de l'Économie dépêchée à Mbuji-Mayi était notamment composée de deux Conseillers du VPM en charge de l'Économie dont Julien Thienza et de deux experts du FOREC, Igor Kinyoki et Francesca Mwawatadi. DR.
(suite de la page 13).

d'acheminement des cargaisons, mais surtout par des pratiques spéculatives au sein de la chaîne de commercialisation. Les stocks disponibles auprès du Service national demeurent suffisants et le prix de vente pratiqué par celui-ci n'a pas connu de variation au cours des dernières années. Ces éléments ne justifient donc pas le niveau actuel du prix du maïs sur les marchés de Mbuji-Mayi et appellent une intervention rapide et coordonnée des pouvoirs publics. Le Gouvernement central, par l'entremise du Ministère de l'Économie nationale et de son Fonds de régulation économique, entend accompagner les efforts du Gouvernement

provincial dans la mise en place de mécanismes appropriés pour contenir la spéculation, stabiliser le marché et faciliter l'accès de la population au maïs. La délégation a également effectué une descente sur le terrain afin d'évaluer la situation dans les marchés et auprès des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Cette démarche vise à identifier les causes précises de la hausse et à définir rapidement les mesures concrètes nécessaires à la stabilisation du marché. La mission a, par ailleurs, examiné le projet d'électrification de plusieurs unités industrielles de la ville de Mbuji-Mayi, dont la base agricole de Nkuadi. La réalisation de la ligne de transport d'électricité Lubilanji-Nkuadi constitue une étape déterminante pour la mise en exploitation

de cette base et la relance des activités productives concernées. Le Gouvernement, à travers le FOREC accompagne la réhabilitation de cette infrastructure énergétique. Le Ministre de l'Économie nationale réaffirme son engagement à accompagner les autorités provinciales dans la recherche de réponses rapides et concrètes aux préoccupations économiques de la population du Kasai Oriental. La priorité demeure la stabilisation du marché du maïs, la lutte contre les pratiques spéculatives et l'amélioration de l'accès de la population à cette denrée de première nécessité.

*Fait à Kinshasa le 18/09/2026
Cellule de communication.*



MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

Trump

Il admire la puissance

Par le Professeur Tryphon Kin-kiey Mulumba.

Il est pour l'Amérique, son Amérique seule. «America First», l'Amérique d'abord. Il est pour la Puissance. «Make America Great Again», rendons sa grandeur à l'Amérique. «Keep America Great », maintenons la grandeur de l'Amérique. Donald Trump est de retour à la Maison Blanche pour au moins - qui sait ? - les quatre années à venir. Le nouveau président américain admire Vladimir Poutine, le président russe qui a mis l'Ukraine, pays de l'Europe, à genoux ; il est séduit par Benyamin Netanyahu, l'Israélien qui a réduit Gaza en champs de ruines. Le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky qui redoutait son retour au pouvoir s'est courbé à l'annonce du triomphe. Trump a battu Kamala Harris ? C'est parce qu'il « était bien plus fort », a assuré Zelensky. «J'adore le message du président Trump quand il parle», poursuit-il dans une interview au podcaster américain Lex Fridman. Netanyahu a repoussé l'accord avec Hamas en attendant la veille de l'investiture de Trump sûr que le nouveau président américain ne lui imposerait rien qui irait à l'encontre d'Israël. Lui qui a toujours considéré Trump comme l'allié clé de la sécurité et des intérêts de son pays, a qualifié ce retour à la Maison Blanche comme «le plus grand retour de l'Histoire»!

Donald Trump est pour la puissance, la puissance seule. Avant sa prise de



Donald Trump et Keir Starmer. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, dimanche 26 janvier, leurs diplomates étaient en pointe. DR.



fonctions, il a annoncé, sans exclure le recours à la force, son intention d'annexer le Groenland, territoire autonome du Danemark, le canal de Panama voire le Canada, ravivant les tensions avec les gouvernements danois, panaméen, canadien.

Peu avant Noël, il a assuré que « les États-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le 8 janvier, il a dépêché son fils aîné Do Jr et plusieurs représentants voulant afficher ses intentions sur

le Groenland aux yeux du monde. Un projet soutenu par son 1er conseiller, le 1er milliardaire du monde Elon Musk.

Le Groenland est exceptionnellement riche en «minéraux critiques», ressources en minerais, métaux rares et hydrocarbures. Une zone hautement stratégique ! D'après le département américain de l'Énergie, ces minéraux sont essentiels pour les « technologies qui produisent, transmettent, stockent et conservent l'énergie » et qui présentent « un risque élevé

de rupture de la chaîne d'approvisionnement ».

Un rapport publié en 2024 par The Economist présente les sols arctiques comme contenant des gisements (connus) de 43 des 50 minéraux critiques listés. Pour Trump, le Groenland et le canal de Panama sont «très importants pour la sécurité économique» de son pays, a assuré le président dans une conférence de presse tenue à sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride.

Prisé par Trump, le canal de Panama construit par les États-Unis et ouvert en 1914 est sous le contrôle du Panama depuis 1999, après un accord signé en 1977 par Jimmy Carter. «Chaque mètre carré du canal de Panama et de ses zones adjacentes appartient au Panama et continuera à lui appartenir », déclare le président du Panama José Raul Mulino.

Trump a donc les yeux braqués sur le Canada. La perspective que ce pays devienne le 51ème État des États-Unis est une «excellente idée», assène-t-il alors que le Canada vit une crise politique après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le Premier ministre.

Avec le Canada, Trump veut principalement faire disparaître les droits de douane. «Les impôts baisseraient considérablement et le Canada serait totalement sûr face à la menace des navires russes et chinois» déclare l'homme qui a souvent appelé «gouverneur Trudeau» pour désigner le titre du chef de

l'exécutif d'un État américain.

Trudeau a fini par réagir. Il exclut toute possibilité de fusion entre les deux pays. «Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis». «Il ne va pas envahir le Canada, il ne va pas déclarer la guerre au Groenland même s'il le menace. (...) Il agite les armes de la négociation avec l'expérience qu'il a. Il a été à la Maison Blanche, il sait comment ça marche», analyse un expert.

Il n'empêche ! Comment un homme qui exprime aussi publiquement ses visées expansionnistes de territoire pourrait calmer Poutine et d'autres? Que dit-il des crises en Afrique, continent qu'il n'avait jamais visité lors de son premier mandat et qu'il n'envisage pas de visiter au cours de celui qui s'est ouvert le 20 janvier 2025?

Il est vrai que le président américain républicain milliardaire reste un homme d'affaires et l'Afrique l'intéresserait non pas pour les droits de l'homme ou la gouvernance mais pour son sous-sol, ses minerais rarissimes qui sécuriseraient les intérêts stratégiques de son pays, les États-Unis.

Dans ce jeu, le Congo a sa part pleine et entière. Soyons-en convaincus: la solution dans cette guerre face au Rwanda viendra des Anglo-Saxons. À la réunion d'urgence du Conseil de Sécurité à New York, Washington et Londres étaient en pointe. Soyons focus.

L'eau et le savon suffisent pour nettoyer votre maison

Depuis la pandémie de Covid-19, les produits de nettoyage désinfectants se sont largement imposés dans les foyers.

Face à ce constat, en Belgique par exemple, le SPF Santé publique et le Centre Antipoisons lancent la campagne « Nettoyez en toute sécurité » afin de sensibiliser tant les consommateurs que les aides-ménagères à une utilisation sûre et raisonnée des produits d'entretien ainsi qu'à l'impor-

tance de suivre correctement les instructions figurant sur les étiquettes.

L'EAU ET LE SAVON SUFFISENT.

Une enquête menée en 2022 par le SPF Santé publique auprès des utilisateurs montre que de nombreuses personnes ne respectent pas les instructions figurant sur l'étiquette. Or, un usage trop fréquent ou incorrect des produits désinfectants est non seulement mauvais pour la santé mais a aussi un impact négatif sur l'environnement. En Belgique, jusqu'à la moitié des utilisateurs ne

tiennent ainsi pas suffisamment compte du temps de contact ou de la date de péremption, ce qui réduit, voire annule, son efficacité. Ces usages impropres favorisent également une augmentation du nombre des accidents domestiques, comme les intoxications ou les brûlures. En 2025, le Centre Antipoisons a reçu 784 appels concernant des accidents impliquant des produits de nettoyage désinfectants. Le message de la campagne est dès lors simple : l'eau et le savon - ou un nettoyant multiusage doux - suffisent pour le nettoyage cou-

rant. Ils permettent d'éliminer la saleté, les bactéries et les virus. La désinfection n'est nécessaire que dans des situations spécifiques, comme en cas de maladie contagieuse, après un contact avec des fluides corporels ou en présence de moisissures. Et même dans ces cas, il n'est pas nécessaire de désinfecter l'ensemble du logement. Il est préférable de se concentrer sur les surfaces les plus susceptibles d'être contaminées, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les chasses d'eau et toutes les autres surfaces direc-

tement contaminées. Il est également important de nettoyer avant de désinfecter, car la saleté peut empêcher le produit désinfectant d'agir correctement. Il faut noter que les produits d'entretien et désinfectants les plus courants en Europe pour la maison combinent des solutions traditionnelles écologiques et des désinfectants chimiques classiques. Si l'eau et le savon suffisent pour le nettoyage courant, il faut noter que la désinfection s'appuie sur des références bien établies :

- 1. Les désinfectants naturels et multi-usages.

Le vinaigre blanc : Incontournable et économique, il désodorise, détartre et possède des propriétés antibactériennes reconnues pour l'entretien régulier des surfaces (cuisine, frigo, sanitaires).
 ► L'alcool ménager : Souvent dosé à environ 70 %, il s'évapore rapidement et sert à dégraisser et désinfecter efficacement certaines surfaces nettes.
 ► Le savon noir et le savon de Marseille : Utilisés dilués pour le nettoyage des sols et des surfaces lavables, ils nettoient en profondeur et éliminent les saletés sans agresser les matériaux.
 ► 2. Les désinfectants

chimiques traditionnels. L'eau de Javel est cité comme le grand classique de la désinfection en Europe. Elle est redoutable contre les microbes et les virus. Elle s'utilise toujours diluée à l'eau froide, car l'eau chaude annule son effet et libère des vapeurs irritantes.
 ► Les désinfectants et lingettes du commerce : Formulés à base d'ammoniums quaternaires ou d'autres agents biocides, ils affichent des normes européennes spécifiques garantissant l'élimination des bactéries et des virus sur les plans de travail et les sanitaires.

Ces bons nettoyeurs désinfectants

Chassez bactéries, virus et champignons en utilisant les bons nettoyeurs désinfectants. Surfaces, précautions d'emploi, avantages et inconvénients...

Connaître les bons produits et le bon dosage, c'est le seul moyen d'assurer un intérieur propre, sans abîmer vos surfaces et votre santé. Qui mieux que des professionnels du nettoyage pour vous informer ?

► Le vinaigre blanc : le plus écolo des nettoyeurs désinfectants. On l'appelle parfois vinaigre d'alcool ou vinaigre cristal. Il fait partie de ces nettoyeurs désinfectants incon-

tournables pour le ménage à domicile. Très économique, il est aussi écologique, car biodégradable. Rien que pour ça, on lui pardonne son odeur ! Si les vapeurs de vinaigre vous incommode, sachez qu'il existe des versions parfumées. C'est toutes pièces confondues, même sensibles (salle de bains, cuisine, WC). Il est particulièrement efficace pour le dégraissage. L'efficacité bactéricide et antimicrobienne du vinaigre d'alcool est avérée. Il n'est en revanche pas virucide. il ne peut pas tuer des virus comme le covid 19. En cas de personne malade dans votre foyer, tournez-vous vers d'autres nettoyeurs désinfectants pour limiter la conta-

gion.
 ► L'eau de Javel : un intemporel de la désinfection mais... Toute femme de ménage en possède généralement une bouteille. On l'utilise dans l'environnement domestique et professionnel, notamment dans le médical et la restauration. On la trouve dans le commerce sous de nombreuses formes : eau, gel, pastilles, lingettes, etc. L'eau de Javel est active sur les bactéries, les spores, les virus, les champignons et les algues. Cerise sur le gâteau : elle est adaptée à une très grande variété de supports qu'elle assainira sans dommages : murs, sols, carrelage, plastique, faïence, etc. Mais l'eau de Javel est nocive pour l'environnement et la santé.

En plus d'être corrosive, elle présente un danger pour les enfants. En France, par exemple, un tiers des intoxications par produits ménagers sont causées par l'eau de Javel. Pour ne rien arranger, elle tue toutes les bactéries, même les bonnes. Conséquence : son utilisation excessive risque de conduire à l'apparition de germes pathogènes résistants. Elle réclame par ailleurs de sérieuses précautions d'emploi. Elle ne doit jamais être mélangée avec d'autres produits ménagers. Elle est proscrite sur le bois et les textiles colorés du fait de son action oxydante.
 ► L'alcool ménager : le meilleur des nettoyeurs désinfectants. Il est le chou-chou de la femme de ménage. Ce dérivé

d'alcool à brûler (à ne pas confondre avec ce dernier) est composé de ¾ d'alcool, d'éthanol, de méthanol et de désinfectant. Il se distingue de l'alcool à 70 °C, qui se contente de désinfecter. L'alcool ménager, lui, nettoie et désinfecte. Surdoué du ménage à domicile, il est dépourvu des défauts courants d'une majorité de nettoyeurs désinfectants avec un rapport qualité-prix imbattable. Il est un excellent désinfectant, notamment sur les virus dont il casse les protéines. On l'utilise aussi comme détachant. À la différence d'autres nettoyeurs désinfectants, il se comporte bien sur une large gamme de surfaces, même la plupart des tissus. C'est un produit très

inflammable, qui doit donc être manipulé loin d'une source de chaleur. Ses vapeurs peuvent rapidement vous monter à la tête. Par conséquent, veillez à bien aérer. En raison de sa grande volatilité, son flacon devra être soigneusement refermé après chaque utilisation. Vous pouvez utiliser l'alcool ménager sans crainte. Il convient parfaitement au ménage à domicile et à la désinfection des jouets des enfants. Assurez-vous simplement de choisir un alcool à 64 °C minimum pour qu'il soit pleinement efficace.
 ► Que penser des nettoyeurs désinfectants prêts à l'emploi ? Les supermarchés proposent des nettoyeurs désinfectants prêts à l'emploi. Vous pouvez bien

entendu vous tourner vers eux. Gardez un œil sur les surfaces compatibles et les recommandations d'utilisation pour éviter de vous mettre en danger ou d'endommager votre mobilier. Vous faites face à une épidémie virale ? Vérifiez que les nettoyeurs désinfectants choisis pour le nettoyage de la maison soient validés par la norme EN 14 476. Seule cette donnée atteste de leurs propriétés virucides. Méfiez-vous des produits mixtes qui se disent à la fois nettoyant et désinfectant. Ils ne sont pas aussi concentrés qu'un désinfectant pur et sont donc moins efficaces contre les agents pathogènes. Un doute ? Faites-vous aider par une femme de ménage !

L'humidificateur d'air augmente le taux d'humidité dans une pièce

Un humidificateur d'air est un appareil électrique conçu pour augmenter le taux d'humidité (hygrométrie) dans une pièce.

Il est particulièrement utile en saison sèche, lorsque le chauffage assèche l'air intérieur, ou pour soulager des problèmes respiratoires.

Les principaux types d'humidificateurs ? Le choix dépend de vos besoins (silence, sécurité, budget) :

- À vapeur froide (par évaporation) : Un ventilateur pousse l'air à travers un filtre humide. Avantages ? Économique, consomme peu, aucun risque de brûlure. Inconvénient ? Légèrement bruyant (ventilateur), nécessite de changer le

filtre.
 ► À ultrasons (vapeur froide/tiède) : Une plaque vibrante transforme l'eau en une fine brume. Avantages ? Très silencieux, idéal pour une chambre de bébé. Inconvénient ? Peut rejeter les minéraux de l'eau sous forme de poussière blanche (nécessite de l'eau déminéralisée ou un filtre anticalcaire).
 ► À vapeur chaude (par

ébullition) : L'eau est chauffée jusqu'à évaporation. Avantages ? Détruit les bactéries, réchauffe légèrement la pièce, pas de filtre à changer. Inconvénient ? Consomme plus d'énergie, risque de brûlure (attention aux enfants).
 ► Comment bien le choisir ? Pour trouver le modèle idéal, comparez les critères ci-après :

- la capacité du réservoir : détermine l'autonomie (souvent entre 2 et 6 litres pour tenir toute la nuit).
- La taille de la pièce : vérifiez la surface maximale (en m²) recommandée par le fabricant.
- L'hygromètre intégré : permet à l'appareil de s'éteindre automatiquement dès que le taux cible (idéalement entre 40 % et 60 %) est

atteint.
 ► Conseils d'utilisation importants. Nettoyage régulier : changez l'eau tous les jours et désinfectez l'appareil une fois par semaine pour éviter la prolifération de moisissures et de bactéries.
 ► Type d'eau : utilisez de l'eau distillée ou déminéralisée (surtout pour les modèles à ultrasons) pour éviter les dépôts de calcaire.

Le Procureur Général réclame des preuves dans les affaires liées à la fraude électorale



THE INTERNATIONAL DRC LEADING NEWSPAPER

international

SINCE 1989

N°1605 | LUNDI 15 AVRIL 2024 | 20 PAGES €7 \$8

Tout réside dans le casting



La Première ministre Judith Siminwa Tuluka s'est déjà mise au travail en engageant des consultations en vue de la formation de son gouvernement. DR.



LE SOFT INTERNATIONAL A ÉTÉ RÉPERTORIÉ À NEW YORK PAR LE QUOTIDIEN THE NEW YORK TIMES COMME UNIQUE NEWSPAPER EN ZONE AFRIQUE CENTRALE.



CECI S'APPELLE CERTAINEMENT UNE SALLE NOIRE DE MONDE QU'AUCCUN AUPARAVANT N'AVAIT JAMAIS
REMPLEIE MAIS OÙ, EN PLEINE PÉRIODE D'INCERTITUDE, LE PARTI POUR L'ACTION-LE PARTI DU CRABE REFUSE DU MONDE. DR.



SUR LES BORDS DE NOTRE LUÏE, SUR NOS TERRES BÉNIËS DU BANDUNDU, DANS LE MASIMANIMBA, DES VILLAGES ENTIËRS SE
VIDENT ET ENTRENT EN TRANSE À L'APPARITION DE YA KHALA (LE GRAND CRABE). UNE HISTOIRE VIËNT DE COMMENCER. DR.



Une pratique très répandue mais risquée

C'est une pratique de sexe oral très répandue et source de plaisirs intenses pour les femmes. Mais, sur le plan santé, cette pratique sexuelle appelée le cunnilingus qui consiste à stimuler la vulve et le clitoris à l'aide de la langue, des lèvres ou du nez - peut être propice au partage de virus. Papillomavirus, chlamydia, gonocoque, VIH, le point sur les vrais et faux risques du cunnilingus.

Pratique sexuelle orale incontournable du plaisir féminin, le cunnilingus n'en reste pas moins pourvoyeur d'infections dans certains cas. Pour rappel, le mot «cunnilingus» ou plutôt «cunnilinctus» de son nom officiel vient du latin «cunus» qui veut dire «con» en français (le «con» désignant la vulve) et de «linctus» qui veut dire «lécher». On l'appelle aussi «baiser vulvaire» ou «baiser clitoridien». Face à l'augmentation du nombre de partenaires au cours de la vie sexuelle, les risques liés au cunnilingus sont plus fréquents (que ce soit pour la personne qui reçoit le cunnilingus ou qui le fait), surtout quand il n'y a pas de protection (digue dentaire) comme c'est très souvent le cas.

Le chlamydia se transmet-il par le cunnilingus ?

«Sans digue dentaire, le cunnilingus peut transmettre des infections sexuelles comme le gonocoque et la chlamydia, par les liquides, les leucorrhées (pertes blanches)», nous confirme le Dr Andreea Matefi, gynécologue et thérapeute de couple. La gonococcie est le nom de la maladie sexuellement transmissible due au microbe gonocoque *Neisseria gonorrhoeae*. Chez la femme, l'in-



Le cunnilingus qui consiste à stimuler la vulve et le clitoris à l'aide de la langue, des lèvres ou du nez, est propice au partage de virus. DR.

fection peut se transmettre par des démanagements génitaux, des pertes inhabituelles, des douleurs lors des rapports sexuels et des brûlures en urinant. Chez l'homme, elle se manifeste par une urétrite. Cette pathologie se soigne par la prise d'antibiotiques. Les chlamydioses sont, elles, dues à des bactéries appelées *Chlamydia trachomatis*. Elles touchent autant les hommes (qui développent aussi une urétrite) que les femmes. Le problème c'est que très souvent, la chlamydiose n'entraîne pas de symptôme. On peut ainsi la transmettre sans le savoir. Or, non soignée, elle peut entraîner une salpingite chez la femme qui peut être

à l'origine d'une stérilité ou d'une grossesse extra-utérine. D'où l'importance de se faire dépister régulièrement, surtout si on change souvent de partenaires sexuels.

Cunnilingus et bouton de fièvre : l'herpès peut-il se transmettre ?

Oui. Le cunnilingus expose au risque d'herpès génital si celui qui le prodigue a de l'herpès (un bouton de fièvre par exemple). « C'est une transmission de liquide à liquide, le virus rentre dans les cellules de la femme par ses sécrétions et peut après entraîner des poussées d'herpès », explique le Dr Matefi. La transmission peut se faire 15 jours avant

l'apparition du bouton de fièvre «car le virus de l'herpès est déjà dans la salive». Heureusement cependant, le risque n'est pas systématique. « Le système immunitaire de la femme va se battre donc. Elle ne va pas forcément développer un herpès génital à chaque fois qu'un homme qui a un herpès buccal va lui faire un cunnilingus. Par contre, si elle n'a pas d'anticorps, que son système immunitaire est un peu défaillant, qu'elle est fatiguée ou qu'elle a ses règles, là, potentiellement, il y a plus de risque de transmission. Mais dans tous les cas, elle ne peut pas le savoir à l'avance », poursuit le Dr Matefi.

Le papillomavirus

se transmet-il par le cunnilingus ?

Largement répandue chez les femmes de tout âge, l'infection à papillomavirus humain (HPV) est l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus fréquente. Ce virus peut se transmettre par la peau et les muqueuses orales et génitales donc lors d'un cunnilingus (mais aussi lors d'une fellation et d'une pénétration vaginale ou anale).

Selon la gynécologue, «tout le monde en a eu au moins un, une fois dans sa vie, qu'il s'en rende compte ou pas». Il existe entre 200 et 250 sortes d'HPV. Le risque survient quand on est contaminé par un HPV dit «à risque» car associé à la survenue de cancers du col de l'utérus et de cancers ORL (gorge...). L'état du système immunitaire est important au moment de la transmission.

« Certains systèmes immunitaires vont éliminer le virus. D'autres ne vont pas l'empêcher de se développer (10% des cas). C'est assez long, le virus ne flambe pas comme ça. Si on a un partenaire à un temps o, il est possible que le HPV ne se déclenche que deux à trois ans plus tard », poursuit-elle. D'où l'importance, pour les femmes, d'être suivies régulièrement par un gynécologue. D'autant que les hommes ne sont jamais dépistés.

«Ils ne viennent pas en consultation, on ne leur dit pas non plus d'aller voir un dermatologue pour savoir s'il y a des zones infectées au niveau de leur gland. C'est un tabou en France. Parler de sexualité à un homme c'est compliqué. La femme porte donc la charge parce qu'une fois qu'elle est dépistée, si elle a un partenaire régulier ou auquel elle tient, elle va l'orienter vers un dermatologue qui va le dépister ».

Faut-il éviter le cunnilingus après un test positif au papillomavirus ?

« S'il n'y a pas de condylomes (verrues

génitales) à l'extérieur au niveau de la vulve, il y a moins de risque de transmission du virus s'il y a seulement un cunnilingus (et pas de pénétration, de fellation...) », répond la gynécologue. Il ne faut pas hésiter à en discuter avec le médecin traitant ou la gynécologue.

Peut-on attraper une hépatite B ou C avec le cunnilingus ?

Oui. Comment ? S'il y a des lésions dans la bouche de celui qui donne le cunnilingus (comme en cas de gingivite) ou au niveau du sexe de la femme. Pour que le virus des hépatites en question se transmette, il faut qu'il y ait un contact de sang à sang. Pour l'hépatite B, le risque reste « très faible sauf si le cunnilingus est pratiqué pendant les règles » précise le site Hepatites-info-service.

Le VIH peut-il se transmettre lors d'un cunnilingus ?

Le virus du VIH, responsable du Sida, peut se transmettre lors d'un cunnilingus non protégé s'il y a des lésions permettant au virus de pénétrer dans le sang de la personne non infectée. Par exemple « s'il y a des grosses gingivites (saignements au niveau des gencives), des saignements après le rasage, des menstruations », détaille le Dr Matefi. Il faut qu'il y ait un contact entre le sang des deux protagonistes. La salive ne transmet pas le VIH donc s'il n'y a pas de lésion, il n'y a pas de risque de transmission, « c'est avéré ».

Syphilis et cunnilingus : les chancres contagieux ?

La syphilis est une maladie infectieuse due à une bactérie appelée *Treponema pallidum* ou « tréponème pâle ». Elle se transmet lors de rapports non protégés : vaginaux, anaux et bucco-génitaux (fellation et cunnilingus). Comment ? Par contact avec les chancres pré-

sents sur la vulve, même s'il n'y a pas de lésions. Les chancres ressemblent à des lésions rondes uniques, de couleur rosée, dures, mais non douloureuses au niveau des organes génitaux externes, sur le gland chez l'homme ou la vulve, le vagin ou le col chez la femme. S'il y a des chancres, il ne faut pas faire de cunnilingus, au risque sinon d'être contaminé.

Le cunnilingus est-il plus risqué pendant les règles ?

Oui. « Il y a des risques supplémentaires de pratiquer un cunnilingus pendant les menstruations, répond la gynécologue, par rapport à la transmission du virus du Sida (ou de celui de l'hépatite B ou C). Par contre, si c'est un partenaire stable, connu, avec des sérologies négatives, là, il n'y a pas de risque ».

Combien de temps après un rapport à risque, se fait-on dépister ?

Vous avez échangé un cunnilingus avec un(e) partenaire de passage ? Ou avec plusieurs partenaires ? Sans digue dentaire... Dans le doute d'une éventuelle contamination (avec les risques évoqués ci-dessus), il faut se faire dépister. Pour prévenir d'éventuelles complications chez vous et de nouvelles transmissions à vos futur(e)s partenaires.

► Pour les sérologies des IST (chlamydia, gonocoque, hépatite B, C, VIH, syphilis...) : il faut attendre au moins 6 semaines après le rapport. Sauf en cas de signes cliniques (comme la survenue de chancres...). Dans ce cas, consulter dès leur survenue.

► En cas de sexualité variée, de partenaires multiples : faire un dépistage une à deux fois par an.

«Pour le HPV, il faut se faire dépister tous les ans s'il y a un changement de partenaire et pas forcément de protection », recommande le Dr Andreea Matefi.

Un copilote tente de faire s'écraser un avion

Un avion à destination de Tel-Aviv a dû atterrir en urgence, mercredi 30 septembre en Arabie saoudite, à la suite d'un « incident » en vol, selon la compagnie Flydubai, des médias israéliens évoquant une violente altercation entre les pilotes dans le cockpit. En Israël, le ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, parle lui d'un acte « terroriste ». Il a été rejoint notamment par le ministre de la Défense.

Selon le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, l'un des pilotes a tenté de faire s'écraser l'avion. Il a indiqué que l'assaillant présumé avait été arrêté par les autorités saoudiennes et que ces dernières étaient en train de l'interroger. Benjamin Netanyahu a salué des passagers « héroïques » qui sont intervenus pour maîtriser l'assaillant, permettant de « sauver de nombreuses vies » et d'éviter une « grande catastrophe ». Il a ordonné par ailleurs des préparatifs contre toute autre « menace potentielle ». Le ministre israélien de la Défense Israël Katz a évoqué pour sa part une « tentative d'attaque jihadiste ».

IL A COMMENCÉ À PLONGER À TOUTE VITESSE. « Le vol FZ 1073, reliant l'aéroport international de Dubaï à l'aéroport international Ben Gourion, le 30 septembre, a connu un incident en cours de route. L'appareil a atterri sans encombre à l'aéroport de Tabuk et tous les passagers sont sains et saufs », avait indiqué plus tôt un porte-parole de la société low cost émiratie. « À ce stade, les raisons et les motivations derrière cet événement sont inconnues et font l'objet d'une enquête officielle », a déclaré la société dans un communiqué, appelant « les différentes parties à s'abstenir de toute spéculation prématurée pendant que les autorités établissent les faits ». Selon l'aéroport de Tabuk, dans le nord-ouest du royaume, où l'avion s'est posé, le pilote et le copilote ont été blessés et hospitalisés. La présence policière sur place a été renforcée et plusieurs véhicules de police et une ambulance étaient devant le terminal, dont l'accès est resté ouvert. Selon les médias israéliens, une bagarre a éclaté entre le pilote et le copilote de l'avion - l'un de nationalité omanaise, l'autre émiratie - au cours de laquelle le signal de détresse de l'appareil a été acti-



Le vol FlyDubai parti de Dubaï pour Tel-Aviv a atterri miraculeusement à l'aéroport de Tabuk, en Arabie saoudite. DR.



vé. Toujours d'après des informations de presse, deux autres pilotes, qui se trouvaient sur le vol en tant que passagers, ont pris les commandes de l'avion et l'ont fait atterrir. « Ma fille m'a appelée (...) et a dit qu'elle se trouvait en Arabie saoudite. Elle a dit qu'un pilote avait essayé de tuer l'autre pilote avec un couteau », a déclaré à l'Agence France Presse, Yasmine Abécassis, en attendant le retour de sa fille à l'aéroport de Tel-Aviv. Alertés par des cris, des passagers sont entrés dans le cockpit « et ont maîtrisé le type », a-t-elle poursuivi, ajoutant qu'il y avait « beaucoup de sang » et que les passagers « étaient très stressés ». « Ils ont cru qu'ils allaient mourir ». « On a entendu des cris dans l'avion. Après, ils ont ouvert le cockpit et on a vu du sang, et que quelqu'un avait poignardé le pilote avec un couteau de poche », a témoigné par ailleurs, dans un message écrit, une passagère du vol auprès de la chaîne de télévision israélienne Canal 12. Selon cette

dernière, des passagers israéliens et des membres de l'équipage ont maîtrisé le porteur du couteau. Des images publiées par les médias montrent en effet un passager au t-shirt couvert de sang. « On a prié, on a cru par moments qu'on ne s'en sortirait pas vivants », a ajouté la passagère. Et pour cause, selon une autre passagère, le pilote, « sérieusement blessé », avait perdu le contrôle de l'avion, qui « commençait à plonger à toute vitesse ». Selon les données du site Flightradar, l'appareil a brusquement perdu de l'altitude lors du vol, passant de près de 34.000 pieds à 05:21' TU à moins de 17.000 pieds à 05:22'. Ni la compagnie aérienne Flydubai, ni les autorités des pays impliqués n'avaient donné, à l'heure d'aller sous pressées, de détails sur le déroulement des faits. La situation est « sous contrôle, et toutes les mesures nécessaires sont en train d'être prises afin de permettre le retour des passagers israéliens en toute sécurité », avait assu-

ré le gouvernement israélien dans un premier communiqué. Dans le contexte tendu de la guerre au Moyen-Orient, l'armée israélienne avait fait décoller des avions de chasse, pensant qu'il pourrait s'agir d'un détournement par des pirates de l'air. C'est cette hypothèse retenue par le ministre israélien de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir lorsqu'il a déclaré, mercredi 30 septembre, en début d'après-midi, qu'un « terroriste (avait) tenté de faire s'écraser un avion pour assassiner les 180 Israéliens qui se trouvaient à bord ». Il a depuis été rejoint par le ministre israélien de la Défense.

« Le copilote a tenté de tuer le pilote et de mener une attaque suicide », a raconté la passagère Miriam Shira Ohayon, depuis l'aéroport de Tabuk (sud-ouest du royaume) où l'avion s'est posé et les passagers ont été pris en charge. « L'avion était vraiment sur le point de s'écraser et c'est uniquement grâce (...) à tous ceux qui ont maîtrisé le copilote et l'ont neutralisé » que les passagers sont sains et saufs, a-t-elle poursuivi.

Les chaînes de télévision israéliennes 12 et KAN avaient quant à elles affirmé un peu plus tôt que cette version avait été rapidement écartée par les autorités. Ce qui expliquerait que les avions de chasse ne soient pas rentrés en action. La chaîne 12 se faisait l'écho dans un premier temps, d'une enquête plutôt orientée sur une possible tentative de suicide de l'un des pilotes qui aurait tenté de faire s'écraser l'avion, ce que l'autre pilote aurait empêché. Contactée par l'Afp, l'armée israélienne a dit être en train de procéder à des « vérifications ». Les passagers ont redécollé vers Tel-Aviv, selon un message de l'un d'entre eux. Ce déroutage de l'avion inter-

vient en plein conflit régional mais aussi à l'approche d'élections en Israël, où les autorités ont plusieurs fois évoqué un risque accru, Benjamin Netanyahu évoquant notamment mardi des « indices » sur de possibles attaques avant le scrutin.

avec AGENCES ■

Le journal Le Soft International est une publication de droit étranger, propriété de FINANCE PRESS GROUP en sigle FINPRESS Groupe, FPG.

FINANCE PRESS GROUP
RCCM
KIN/RCCM/15-A-27926
Id. Nat.
01-93-N00932M

Le Soft International
Global site
lesoftonline.net
lesoft.be
Kin's
kin-s.net
LeSoftConcept
LeWebSoftConstruct
InterCongoPrinters
RadioTéléAction
Masimanimba
Grand Bandundu
info@lesoft.be
SIP-AFRIMAGES
B-1410 Belgique.
Tél 00-32-488205666.
Fax 00-322-3548978.
eFax 00-1-707-313-3691

DIRECTEUR GÉNÉRAL.
Yerkis Muzama Muzinga.
Phone +243-818371479.

RÉDACTION.
T. Matotu
D. Dadei
Alunga Mbuwa.

DIRECTION COMMERCIALE.
Phone +243-818371479.

Directeur de la publication.
Mankana Makasi.
AMP Agences et Messageries de la Presse Belge. Accords spéciaux.
Trends. Trends. Tendances. Le Vif/
L'Express. Knack.
© Copyright 2026 FINPRESS.
Imprimé à Kinshasa
InterCongoPrinters

Autorisation de diffusion en R-DC.
M-CM/LMO/0321/MIN/08 datée 13 janvier 2008.

